

# **PROGRAMME DÉTAILLÉ**

**ÉLECTIONS COMMUNALES 2024**



**Molenbeek**

**AVEC LE MR, MOLENBEEK S'ÉCLAIRE!  
1080, THAT'S MY FLAG**



<b>1. Avant-propos :</b> .....	<b>8</b>
<b>2. Introduction :</b> .....	<b>9</b>
<b>3. Nos candidats &amp; candidates :</b> .....	<b>10</b>
<b>4. Gouvernance et Transparence :</b> .....	<b>11</b>
4.1 Gestion Publique Responsable et Performante .....	11
4.2 Rôle et Responsabilités des Élus.....	11
4.3 Conclusion .....	11
<b>5. Sécurité:</b> .....	<b>12</b>
5.1 La Sécurité, un enjeu essentiel à Molenbeek .....	12
5.2 Une police de proximité connectée à ses habitants et ses quartiers :.....	12
5.3 Aide aux Victimes : Un Soutien Essentiel pour la Reconstruction .....	14
5.4 Une approche ciblée pour lutter contre la criminalité .....	15
5.4 Conclusion .....	19
<b>6. Propreté:</b> .....	<b>20</b>
6.1 Fusion et mutualisation des services .....	20
6.2 Professionnalisation du Nettoyage des Avaloirs .....	21
6.3 Optimisation de la Gestion du Charroi .....	21
6.4 Dépôts Clandestins .....	21
6.5 Prise en charge des Incivilités .....	22
6.6 conclusion .....	23
<b>7. Relance économique:</b> .....	<b>24</b>
7.1 Maximisation des Subsidés .....	24
7.2 Partenariat Public-Privé.....	24
7.3 Encouragement de l'entreprenariat .....	25
7.4 Réinsertion .....	25
7.5 Économie locale, durable et circulaire .....	26
7.6 Conclusion .....	26

<b>8. Soutenir la classe-moyenne:</b>	<b>28</b>
8.1 Renforcer le Pouvoir d'Achat à l'Échelle Locale	28
8.2 Faciliter l'Accès au Logement au Niveau Communal	29
8.3 Formation au Niveau Local	30
8.4 Soutenir l'innovation au Niveau Local	30
8.5 Améliorer les Services Publics et Infrastructures Communales	31
8.6 conclusion	32
<b>9. Fiscalité juste et efficace:</b>	<b>33</b>
9.1 Précompte Immobilier (PRI)	33
9.2 Révision de la Dotation Communale	34
9.3 Optimisation de la Gestion des Ressources	34
9.4 Transparence Fiscale	35
9.5 Support numérique et présentiel	35
9.6 conclusion	35
<b>10. Logement :</b>	<b>37</b>
10.1 Logement	37
10.2 Rénovation des logements sociaux	37
10.3 Partenariats avec des entreprises locales	38
10.4 Développement de logements à loyer modéré	39
10.5 Développement de logements pour les PMR (personnes à mobilité réduite)	41
10.6 Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux	42
10.7 Conclusion	43
<b>11. Patrimoine Communal:</b>	<b>45</b>
11.1 présentation et entretien	45
11.2 Rénovation des bâtiments laissés en friche	45
11.3 Mobilisation du patrimoine inexploité par la commune	46
11.3 Conclusion	48

<b>12. Mobilité et accessibilité:</b>	<b>49</b>
12.1 Installation de Rampes d'Accès et Signalisation :	49
12.2 Accessibilité des Commerces & Création d'un Service de Transport pour les PMR :	49
12.3 Sécurisation des Cyclistes :	50
12.4 Réhabilitation des Routes et Amélioration des Trottoirs :	50
12.5 Conclusion	51
<b>13. Environnement &amp; développement durable:</b>	<b>52</b>
13.1 Verdurisation de la commune	52
13.2 Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux.	52
13.3 Le tri	52
13.4 Création d'une ressourcerie.	53
13.5 Création d'une ferme urbaine.	54
13.6 Conclusion	54
<b>14. Éducation – Formation – Jeunesse</b>	<b>56</b>
14.1 Modernisation des infrastructures éducatives	56
14.2 Encourager l'innovation pédagogique	56
14.3 Renforcement des partenariats publics-privés	56
14.4 Accès équitable à l'éducation.	57
14.5 Promotion de l'apprentissage tout au long de la vie	57
14.6 Facilitation de l'accès aux sources de financement.	57
14.7 Suivi et évaluation des initiatives.	57
14.8 Conclusion	58
<b>15. Petite enfance :</b>	<b>59</b>
15.1 Optimisation des services d'accueil pour la petite enfance à Molenbeek.	59
15.2 Augmentation des places en crèches.	59
15.3 Solutions modulaires et temporaires	59
15.4 Financement et partenariats.	60

15.5 Développement des alternatives d'accueil.....	60
15.6 Garde flexible et crèches d'entreprises .....	60
15.7 Suivi, évaluation et amélioration continue.....	60
15.8 Conclusion .....	61
<b>16. Jeunesse:.....</b>	<b>62</b>
16.1 Éducation et formation continue .....	62
16.2 Conseil consultatif des jeunes (CCJ) .....	62
16.3 Guichet centralisé pour les jeunes .....	63
16.4 Stimulation de l'emploi et de l'entrepreneuriat.....	63
16.5 Accès au logement.....	63
16.5 Sécurité et bien-être .....	64
16.6 Conclusion .....	64
<b>17. Cohésion Sociale: .....</b>	<b>65</b>
17.1 Santé mentale.....	65
17.2 Conseil consultatif des aînés.....	65
17.3 conseil consultatif des personnes porteuses de handicap.....	66
17.4 conseil intergénérationnel.....	67
17.4 Le livre blanc des jeunes .....	67
17.5 Conclusion .....	68
<b>18. Sport :.....</b>	<b>69</b>
18.1 Infrastructures.....	69
18.2 Images et soutien aux clubs sportifs .....	70
18.3 Le sport, facteur de cohésion et de vivre ensemble.....	70
18.4 Sport et santé .....	71
18.5 Conclusion .....	71
<b>19. Cultures croisées:.....</b>	<b>72</b>
19.1 Jumelages avec des Villes Internationales.....	72

19.2 Renforcer le dialogue inter culturel.....	72
19.3 moderniser les infrastructures .....	73
19.4 Valorisation et promotion de Molenbeek a l'international .....	73
19.5 Conclusion .....	73
<b>20. Participation Citoyenne:.....</b>	<b>74</b>
20.1 Création d'un Guichet Jeunesse géré par les Jeunes .....	74
20.2 Plateforme citoyenne.....	74
20.3 Boite à idées .....	74
20.4 Le comité de quartier .....	75
20.4 Conclusion .....	76
<b>21. CPAS:.....</b>	<b>77</b>
21.1 Retour à l'Emploi .....	77
21.2 Parcours d'Intégration Renforcé et Allocations Conditionnées à la Réussite .....	78
21.3 Conclusion .....	78
<b>22. Bien être animal : .....</b>	<b>79</b>
20.1 Renforcement du Soutien Logistique aux Refuges Animaliers.....	79
20.2 Promouvoir le Bien-être Animal .....	79
20.3 Conclusion .....	80
<b>23. Conclusion: .....</b>	<b>81</b>

## **1. AVANT-PROPOS :**

Je m'appelle Gloria García Fernández et je suis profondément ancrée à Molenbeek, la commune qui a forgé mon identité et que je suis prête à servir avec passion en tant que candidate bourgmestre. Issue d'une famille espagnole, j'ai grandi dans ce quartier vibrant et diversifié, où j'ai développé un fort sentiment d'appartenance à cette communauté multiculturelle que je chéris tant.

Mon expérience en tant qu'assistante sociale, avocate, conseillère communale, et Échevine m'a permis de mieux comprendre les enjeux de notre commune et les attentes de ses habitants. Aujourd'hui, mon ambition est de poursuivre cet engagement en plaçant l'insertion socio-professionnelle, la sécurité et la propreté au cœur de mes priorités. Je m'engage à instaurer une gouvernance transparente et efficace, qui valorise l'initiative individuelle tout en assurant un cadre de vie agréable et respectueux pour chacun.

Mes objectifs pour Molenbeek sont clairs : créer un environnement propice à l'épanouissement de chacun, où la sécurité et la propreté sont garanties, et où les habitants, jeunes et moins jeunes, ont accès à des opportunités d'emploi et d'insertion. Je veux développer des solutions concrètes pour une mobilité plus durable, renforcer l'attractivité économique de la commune en soutenant le commerce local et l'entrepreneuriat, et encourager la participation citoyenne à travers des initiatives locales. Ensemble, nous construirons une commune plus solidaire, plus inclusive et tournée vers l'avenir, où chaque Molenbeekois aura les moyens de réussir et de contribuer activement au bien-être collectif.

**Au plaisir d'échanger avec vous :**

<https://gloriagarciafernandez.be>

<https://molenbeek.mrvld.brussels>

Gloria Garcia Fernandez



## 2. INTRODUCTION :

Molenbeek-Saint-Jean se trouve à un moment crucial de son histoire, les libéraux Molenbeekois (MR-VLD) aspirent à jouer un rôle clé dans sa transformation. En tant qu'architecte du changement nécessaire, le MR-VLD propose une vision audacieuse pour remédier aux défis que la commune continue de rencontrer :

- insécurité,
- chômage,
- propreté publique,
- mobilité
- et fiscalité

Alors que des solutions traditionnelles ont échoué, le MR veut moderniser la gestion des ressources pour rendre l'administration plus efficace et améliorer la qualité de vie des habitants.

Le MR a déjà démontré sa capacité à revitaliser la commune, notamment lors de sa gestion entre 2012 et 2018, et a réussi à redresser les finances locales, prouvant que Molenbeek, malgré ses difficultés économiques, regorge de talents. Le MR a continué à diriger le CPAS depuis 2018, restant attentif aux besoins des citoyens les plus vulnérables.

Les Libéraux Molenbekois mettent un point d'honneur à s'appuyer sur une approche collaborative entre les différents niveaux de pouvoir, tout en veillant à protéger les plus vulnérables et en favorisant la création d'entreprises. Le MR Molenbekois prône un libéralisme social, optimisant la gestion des ressources tout en évitant de s'endetter davantage pour préserver l'avenir de la commune.

**Son plan d'action repose sur cinq grands axes :**

- la gouvernance et la transparence,
- la propreté,
- la sécurité,
- la cohésion sociale
- et la participation citoyenne

Fort de ses résultats aux élections de juin 2024, le MR est plus que jamais déterminé à poursuivre la transformation de Molenbeek en une commune prospère, dynamique et moderne, avec « *l'ambition affirmée de décrocher le mayorat* ».

**MR vld**

Molenbeek



**AVEC LE MR, MOLENBEEK S'ÉCLAIRE!**

## **4. GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE :**

Dans le cadre de notre programme, nous visons à renforcer les mécanismes de transparence et de participation au sein de la commune. Une véritable gouvernance implique l'engagement des citoyens, des entreprises, des associations, et des jeunes dans le processus décisionnel. Nous mettrons en place des méthodes de participation structurées, régulières et pertinentes pour garantir une représentation équitable.

### **4.1 GESTION PUBLIQUE RESPONSABLE ET PERFORMANTE**

Nous nous engageons pour une gestion publique axée sur l'ouverture, l'efficacité et la responsabilité. Nous veillerons à ce que les actions de la commune répondent aux besoins réels des habitants, avec une évaluation continue et des ajustements nécessaires.

Les performances de l'administration seront évaluées par leurs retombées et la qualité des services offerts aux citoyens. Nous mettrons en œuvre une gestion axée sur des objectifs clairs et une optimisation des ressources humaines pour pérenniser les missions essentielles de la commune.

### **4.2 RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS**

Les élus de Molenbeek doivent faire preuve de responsabilité et d'éthique dans l'exercice de leur mandat. Nous visons une gestion publique qui se concentre sur le service efficace des citoyens.

Nous nous assurerons que les processus participatifs soient structurés pour respecter les principes de démocratie représentative inspirée par la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'innovation et la bonne gouvernance au niveau local. A titre d'exemple, nous mettrons en place un programme de labélisation pour évaluer nos pratiques de bonnes gouvernances.

### **4.3 CONCLUSION**

Le MR de Molenbeek est déterminé à instaurer une gouvernance qui repose sur la transparence, la participation active, et une gestion efficace. En intégrant les principes de la stratégie du Conseil de l'Europe, nous visons à améliorer continuellement nos pratiques et à répondre aux besoins de nos citoyens, tout en respectant les principes fondamentaux de la démocratie représentative.

## **5. SÉCURITÉ:**

### **5.1 LA SÉCURITÉ, UN ENJEU ESSENTIEL À MOLENBEEK**

A Molenbeek, nous souhaitons garantir un climat de sécurité pour tous les habitants, pour les entreprises et les commerces implantés dans la commune. La cohésion sociale, la propreté et la redynamisation économique passent également par la garantie de se sentir en sécurité dans notre commune.

Les libéraux souhaitent développer une police de proximité à l'écoute des citoyens et attentive à leurs besoins.

Elle doit s'appuyer sur une analyse fine de la criminalité de notre zone, une meilleure répartition des forces de l'ordre sur le territoire, une attention spécifique au bien-être et au respect de nos policiers, un renforcement du lien entre police et citoyen, le recours aux nouvelles technologies, un refinancement structurel de la zone de police, qui reste encore aujourd'hui la zone la moins financée en région bruxelloise et enfin, le soutien à la promotion du métier de policier par la création d'une école des cadets.

### **5.2 UNE POLICE DE PROXIMITÉ CONNECTÉE À SES HABITANTS ET SES QUARTIERS :**

- **L'écoute, au cœur des missions de l'agent de quartier :**

L'écoute des citoyens est un pilier essentiel de la police de proximité. En étant en contact direct avec les habitants, la police peut mieux comprendre les préoccupations des citoyens, identifier les problèmes émergents, et intervenir avant que les situations ne dégénèrent.

- **Plus de présence policière dans l'espace public :**

Cet engagement se traduit par des initiatives telles que les patrouilles pédestres, la participation à des réunions de quartiers, et de manière générale l'amélioration de l'accessibilité des services de police.

Cela passe également par la création de points de contacts (mini-antenne de police) répartis dans différentes zones de la commune et une harmonisation des horaires d'ouverture des commissariats dans la commune.

- **Renforcer les liens entre la Police et les citoyens :**

La police de proximité joue un rôle crucial dans l'établissement de relations de confiance avec les citoyens.

C'est pourquoi, les libéraux souhaitent renforcer ce lien en associant les citoyens aux politiques de la prévention et de la sécurité. Ils assumeront un rôle de partenaires pour renforcer ce lien entre la police et les citoyens :

- **Rencontres régulières avec les comités de quartier** : nous proposons des réunions trimestrielles qui associeront les membres du comité de quartier et le référent de la police locale.
- **Tranquillité et salubrité publique** : Les questions de tranquillité publique, telles que les nuisances sonores, et de salubrité, comme la propreté des espaces publics, seraient également traitées. Les comités de quartiers joueraient un rôle actif en collaborant avec les autorités pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers.
- **Désignation de référents de quartier** : Chaque comité de quartier pourrait inclure des référents pour différents aspects de la sécurité.
- **Collaborations inter-quartiers** : Ces comités peuvent également favoriser la collaboration entre différents quartiers, en coordonnant des initiatives communes pour lutter contre les problèmes transversaux, comme les trafics ou les comportements incivils récurrents.
- **Sondages et enquêtes** : Des sondages et des enquêtes seront régulièrement menés pour recueillir les opinions des habitants sur divers aspects de la sécurité et du bien-être. Ces outils permettront de mesurer le niveau de satisfaction, d'identifier les préoccupations principales, et de recueillir des suggestions pour les futures initiatives.
- **Plateformes de retour** : Nous mettrons en place des plateformes en ligne et des boîtes à suggestions physiques dans des lieux publics pour permettre aux citoyens de partager leurs idées et préoccupations en continu. Ces retours seront régulièrement analysés pour ajuster nos actions en fonction des attentes de la population.
- **Partenaires Locaux de Prévention (PLP)** : Des partenariats avec les acteurs locaux, notamment les associations de prévention, les éducateurs spécialisés et les médiateurs de quartier, seront renforcés pour mieux prévenir les incivilités et les comportements à risque. Le PLP servira de relais entre les habitants et les autorités, facilitant ainsi la mise en place d'actions préventives efficaces et adaptées aux besoins spécifiques de chaque quartier.

### **5.3 AIDE AUX VICTIMES : UN SOUTIEN ESSENTIEL POUR LA RECONSTRUCTION**

L'assistance aux victimes d'actes criminels est une priorité pour garantir leur bien-être et faciliter leur processus de reconstruction après une expérience traumatique.

Pour répondre efficacement à leurs besoins, nous mettrons en place une série de mesures visant à offrir un soutien complet et adapté.

Notre approche se concentre sur un accueil chaleureux et professionnel, un accompagnement psychologique et juridique, ainsi que sur un suivi attentif des victimes tout au long de leur parcours.

#### **1. Accueil et prise en charge dans les commissariats**

- **Accueillir avec empathie** : Dès leur arrivée dans les commissariats, les victimes seront accueillies par des agents spécialement formés pour gérer ces situations avec sensibilité et respect. L'accueil se fera dans un environnement sécurisé et confidentiel, garantissant que les victimes se sentent respectées et soutenues.
- **Prise en charge personnalisée** : Chaque victime sera écoutée attentivement pour comprendre sa situation spécifique et ses besoins immédiats.

#### **2. Services d'accompagnement psychologique et juridique**

##### **Accompagnement psychologique :**

- **Services de soutien** : Nous mettrons en place des services de soutien psychologique accessibles à toutes les victimes. Ces services comprendront des séances de thérapie avec des psychologues spécialisés, des groupes de soutien, et des ressources d'auto-assistance pour aider les victimes à gérer le stress, l'anxiété, et le trauma.
- **Interventions immédiates** : Des interventions psychologiques seront disponibles dès le premier contact avec les autorités, offrant une aide rapide pour atténuer les effets immédiats du traumatisme.

## **Accompagnement juridique :**

- **Assistance légale :** Nous fournirons une assistance juridique pour aider les victimes à comprendre leurs droits et les démarches à suivre. Cette assistance inclura des consultations avec des avocats spécialisés en droit pénal et en droits des victimes.
- **Aide dans les procédures :** Les victimes recevront des conseils pratiques pour naviguer dans le système judiciaire, y compris la préparation de plaintes, la collecte de preuves, et la participation aux procédures judiciaires.

## **5.4 UNE APPROCHE CIBLÉE POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ**

Les grandes villes, et notre commune ne sont pas épargnées par les conséquences au quotidien de la grande criminalité :

### **A. Partenaires de première ligne**

#### **Valorisation et renforcement des gardiens de la paix.**

Nous proposons de valoriser les gardiens de la paix en tant que véritables "personnes ressources" dans les quartiers. Cela passe par un renforcement de leurs moyens (équipements, locaux de repos adaptés) et par une formation continue, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle. En parallèle, il est essentiel de définir un cadre idéal qui détaille leurs missions principales, pour une action plus efficace et ciblée.

- **Coordination accrue entre gardiens de la paix et police locale :** Cette collaboration est essentielle pour assurer une sécurité cohérente et de proximité. Nous suggérons, par exemple, une présence systématique des gardiens de la paix aux abords des écoles, ainsi qu'une concertation préalable avant tout événement ou festivité publique.
- **Présence visible et régulière dans les zones à forte affluence :** En partenariat avec Hub.Brussels, nous veillerons à ce que les gardiens de la paix soient visibles et actifs dans les artères les plus fréquentées de notre commune, renforçant ainsi le sentiment de sécurité.

- **Deals de rue** : La vente de drogues dans la rue est une activité qui non seulement finance le crime organisé, mais qui génère également de l'insécurité dans les quartiers. A cette fin, la brigade anti-agression, en collaboration avec la brigade judiciaire, doit jouer un rôle crucial dans la lutte contre ce phénomène.
- **Vols par effraction** : Ces crimes affectent directement le sentiment de sécurité des citoyens. Nous souhaitons une réponse rapide et efficace de la brigade judiciaire, appuyée par la surveillance accrue des zones à risque.
- **Trafic de stupéfiants** : Le trafic de drogues est souvent lié à d'autres formes de criminalité, telles que la violence et la traite des êtres humains. Nous plaidons pour une approche concertée entre les brigades spécialisées et les services judiciaires pour démanteler les réseaux de trafiquants.
- **Vols avec violence et vols à la tire** : Ces infractions, souvent perpétrées dans des lieux publics très fréquentés, nécessitent une intervention immédiate. La présence proactive des brigades spécialisées peut dissuader les criminels et rassurer la population.
- **Traite des êtres humains** : Ce crime grave, souvent lié à l'exploitation sexuelle ou au travail forcé, requiert des enquêtes approfondies et une collaboration étroite avec les autorités judiciaires pour identifier les réseaux et protéger les victimes.

## B. La technologie au service de la sécurité

- **Développer les systèmes de vidéo-surveillance** : Une aide précieuse à la sécurité.

Le développement de systèmes de vidéo-surveillance dans la commune est une mesure clé pour renforcer la sécurité. Ces dispositifs permettent non seulement de dissuader les comportements inciviques, mais aussi de réagir rapidement en cas d'incident.

A cette fin, nous souhaitons établir une couverture stratégique sur base des évaluations sur la criminalité dans notre zone et une concrète exploitation des images.

Enfin, pour que la vidéo-surveillance soit pleinement efficace, il est nécessaire d'accompagner ce dispositif de sanctions financières dissuasives en cas d'identification des auteurs de faits répréhensibles.



A titre d'exemple, les incivilités telles que le dépôt illégal d'ordures, les dégradations de mobilier urbain, ou le non-respect des règles de stationnement seront sanctionnées par des amendes.

- **Le développement d'un plan lumière qui renforce le sentiment de sécurité.**

Un éclairage public efficace est essentiel pour la sécurité nocturne. Sur base des évaluations réalisées par la zone, nous nous engageons à moderniser et à étendre le réseau d'éclairage dans les zones mal éclairées, ce qui non seulement dissuadera les activités criminelles, mais rendra également les rues plus accueillantes pour les habitants et les visiteurs.

- **L'aménagement d'espaces verts sécurisés.**

Les parcs et espaces verts seront aménagés avec des dispositifs de sécurité adaptés, tels que des clôtures, des zones bien délimitées pour les activités. Ces espaces doivent rester des lieux de détente où chacun peut profiter sans crainte.

L'amélioration de l'aménagement de l'espace public à Molenbeek est une priorité pour garantir un cadre de vie plus sûr et agréable pour tous. En combinant des systèmes de vidéo-surveillance efficaces, des sanctions financières dissuasives, et des aménagements urbains bien pensés, nous visons à créer un environnement où chaque citoyen se sent respecté et en sécurité. L'implication des habitants dans ces initiatives est essentielle pour renforcer la cohésion sociale et assurer la pérennité des améliorations apportées.

### **C. Les chiffres de la sécurité : Assurer une évaluation continue et adaptée**

Pour garantir l'efficacité de notre plan d'action en matière de sécurité, il est crucial de mettre en place un système rigoureux et dynamique de suivi des indicateurs de sécurité. Ce système comprendra un suivi efficace des données, l'évaluation des taux de criminalité, les enquêtes de terrain auprès des citoyens, la classification des incidents signalés.

Cela permettra in fine de mesurer avec précision l'impact des initiatives mises en place, en s'appuyant sur des données objectives et en temps réel. Cette approche garantira que nos actions soient non seulement efficaces mais aussi adaptées aux attentes des habitants, contribuant ainsi à un environnement plus sûr et plus serein pour tous.

## D. Projet pilote et innovant : la création d'une école des cadets de la police

En plus de sa vocation de recrutement et de sensibilisation, la création d'une école des cadets de 15 à 17 ans pourrait contribuer à changer le regard sur le métier de policier. Chacun comprenant la réalité vécue par l'autre.

L'un des objectifs principaux de ce projet est de susciter l'intérêt des adolescents pour une carrière dans les forces de l'ordre. En offrant une première expérience dans le domaine de la police, le programme aide les jeunes à comprendre les différentes facettes du métier et à évaluer s'ils souhaitent poursuivre dans cette voie professionnelle.

- **Renforcer les liens** : Le projet favorise également une meilleure compréhension et une relation plus étroite entre les jeunes et les forces de l'ordre. En impliquant les cadets dans des activités collectives, la police devient plus accessible et présente, facilitant ainsi une coopération future et un sentiment de sécurité renforcée au sein de la commune.
- **Développer des compétences et des valeurs** : Les cadets sont formés à des compétences essentielles telles que le leadership, le travail d'équipe, la gestion des conflits et la discipline. Ces compétences sont transférables à d'autres domaines de la vie et contribuent au développement personnel des jeunes participants.
- **Formation et ateliers** : Les cadets reçoivent une formation sur les bases de la sécurité publique, le fonctionnement des institutions policières, et les procédures opérationnelles.  
Des ateliers interactifs peuvent inclure des simulations d'interventions, des séances de sensibilisation à la législation, et des discussions sur les défis éthiques et professionnels dans le métier de policier.
- **Activités pratiques** : Le programme intègre des activités pratiques telles que des visites de commissariats, des participations à des patrouilles sous la supervision de policiers expérimentés, et la prise en charge de projets citoyens. Ces activités permettent aux cadets d'appliquer les connaissances acquises en formation dans des contextes réels.
- **Engagement citoyen** : Les cadets sont impliqués dans des projets de service civil, tels que des campagnes de sensibilisation sur la sécurité. Ces projets renforcent le sentiment de responsabilité sociale et permettent aux jeunes de contribuer positivement à collectivité.

## 5.4 CONCLUSION

Assurer la sécurité à Molenbeek est un défi complexe mais essentiel pour le bien-être de tous ses habitants. Notre plan repose sur une approche globale, alliant prévention, proximité, et technologie, tout en plaçant le citoyen au cœur des initiatives. La collaboration renforcée entre les différents acteurs locaux, une police de proximité attentive, ainsi que le soutien aux victimes sont des leviers clés pour instaurer un climat de confiance et de tranquillité durable dans la commune. C'est avec une vision de long terme et une évaluation continue que nous pourrions garantir l'efficacité de ces mesures et améliorer la qualité de vie dans notre commune.

À travers une approche multidimensionnelle, nous visons à renforcer la sécurité à Molenbeek en créant des synergies entre la police, les citoyens, et les acteurs locaux. Cette stratégie, soutenue par une modernisation des infrastructures et un engagement pour la prévention, vise à restaurer la confiance et à améliorer la qualité de vie des habitants. La sécurité ne peut être assurée que par une action collective, dynamique et ancrée dans la réalité quotidienne des quartiers. En faisant de chaque habitant un acteur de ce processus, nous aspirons à créer un environnement plus sûr, inclusif et serein pour tous.

Notre plan pour la sécurité à Molenbeek reflète une vision claire et pragmatique, où la proximité, la prévention, et l'innovation occupent une place centrale. Il s'agit non seulement de réagir aux défis actuels, mais aussi d'anticiper les besoins futurs de la commune en impliquant activement ses habitants. À travers une meilleure coordination des forces de l'ordre, un soutien accru aux victimes et une utilisation ciblée des nouvelles technologies, nous voulons faire de Molenbeek une commune où chaque citoyen peut vivre en confiance et en sécurité.

## **6. PROPRETÉ:**

Pour assurer une propreté optimale à Molenbeek et faire de notre commune un modèle de propreté urbaine, nous déployons un plan d'action exhaustif intégrant plusieurs initiatives clés. Ce plan est conçu pour impliquer activement les habitants ainsi que les différents services communaux.

**Notre stratégie repose sur :**

- la fusion de divers services
- la professionnalisation du nettoyage des avaloirs
- une gestion rigoureuse des équipements
- une approche proactive pour lutter contre les dépôts clandestins.

### **6.1 FUSION ET MUTUALISATION DES SERVICES**

Actuellement, la gestion de la propreté est répartie entre plusieurs services, ce qui entraîne des incohérences et une inefficacité dans les opérations. Pour remédier à cela, nous proposons la création d'un pôle unique « Propreté et Environnement ».

Cette centralisation permet une vision globale ainsi qu'une gestion plus cohérente et efficace. Ce pôle unifié permettra également une meilleure communication et une plus grande transparence dans la gestion des problèmes liés à la propreté et à l'environnement, contribuant ainsi à un cadre de vie plus agréable pour tous les habitants.

En mutualisant les services et le matériel roulant, tels que les balayeuses, les outils de jardinage et les véhicules de nettoyage, nous pourrons réaliser des économies significatives.

En fusionnant ces services et en mutualisant les équipements, nous voulons gérer efficacement les défis urbains, tout en fournissant des services de haute qualité aux Molenbeekois. Cette approche coordonnée nous permettra de maximiser l'impact de nos efforts, de réaliser des économies substantielles et de transformer notre commune en un modèle de propreté et de durabilité.

## **6.2 PROFESSIONNALISATION DU NETTOYAGE DES AVALOIRS**

Pour garantir l'efficacité du système de drainage de la commune et prévenir les problèmes d'inondation, nous souhaitons externaliser le nettoyage des avaloirs à des entreprises spécialisées. Cette approche nous permettra de bénéficier de l'expertise technique et de l'efficacité opérationnelle nécessaire pour maintenir des infrastructures en parfait état.

Le nettoyage des 4.000 avaloirs sera effectué quatre fois par an, en tenant compte des saisons et des périodes de forte activité. Cette fréquence garantira que les systèmes de drainage restent dégagés et fonctionnels, réduisant ainsi le risque d'inondations lors de fortes pluies ou de conditions météorologiques extrêmes.

## **6.3 OPTIMISATION DE LA GESTION DU CHARROI**

La gestion efficace du charroi (c'est-à-dire l'ensemble des véhicules et équipements utilisés pour les opérations de nettoyage), est cruciale pour assurer un service fluide, coordonné et de haute qualité. L'optimisation du charroi permet de garantir la disponibilité des équipements, de minimiser le temps d'immobilisation, et de maximiser l'efficacité des opérations.

En mettant en œuvre ces mesures de gestion du charroi, nous visons à assurer un service de nettoyage efficace et bien coordonné, tout en optimisant les coûts et en garantissant la sécurité et la compétence de notre personnel. Cette approche stratégique permettra d'améliorer la qualité du service, de réduire les temps d'immobilisation, et de maximiser les ressources disponibles pour maintenir nos espaces publics propres et bien entretenus.

## **6.4 DÉPÔTS CLANDESTINS**

Force est de constater que le sentiment d'impunité règne sur l'ensemble de la commune. Les moyens humains ne sont pas extensibles, a fortiori dans une commune avec un cadre budgétaire défini par la tutelle régionale. La technologie constitue, plus que jamais, un appui essentiel dans la lutte contre les incivilités.

Dans cette optique, les libéraux veilleront à ce que des caméras de surveillance soient installées (dans le respect du RGPD) sur l'ensemble du territoire communal, avec une attention particulière sur les zones nécessitant un suivi plus soutenu.

## **6.5 PRISE EN CHARGE DES INCIVILITÉS**

La propreté est une responsabilité collective, mais lorsque la pédagogie et les campagnes de sensibilisation échouent à produire les résultats souhaités : la répression devient nécessaire pour contrer le sentiment d'impunité qui décourage les citoyens respectueux des règles et aggrave les problèmes de propreté. La technologie jouera un rôle clé en permettant l'identification précise des zones nécessitant une attention renforcée grâce à des systèmes de surveillance et d'analyse des données.

- **Calcul transversal des dommages**

Les sanctions communales seront renforcées par une approche plus réaliste et détaillée du calcul des dommages. Les citoyens inciviques seront tenus responsables des frais générés par l'évacuation et la gestion des dépôts clandestins. Cette responsabilité sera déclinée à tous les niveaux, pour calculer le montant des réparations. A titre d'illustration cette responsabilité couvrira le remplacement des équipements endommagés, les coûts du personnel mobilisé, et le carburant utilisé pour l'évacuation.

- **Sanctions administratives renforcées**

Pour assurer l'efficacité des mesures contre les comportements inciviques, il est essentiel de renforcer l'application des sanctions administratives. Cela inclut le renforcement des effectifs chargés de faire respecter les règles et l'augmentation des montants des amendes pour les infractions liées à la propreté.

- **Education et sensibilisation**

En parallèle des mesures répressives, il est important de continuer à investir dans des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation. Informer les citoyens sur les conséquences des incivilités et promouvoir des comportements respectueux, est essentiel. Des partenariats avec les écoles, les associations, et les entreprises locales renforceront ces efforts, contribuant ainsi à une prise de conscience collective et à une culture de respect des règles.

- **Partenariats**

Le développement de partenariats entre les autorités locales et les initiatives citoyennes peut également jouer un rôle crucial dans la gestion des incivilités. Ces partenariats pourront inclure des initiatives de nettoyage, des programmes de mécénat pour financer des projets d'amélioration des infrastructures.

- **Création d'un service de médiation pour les conflits locaux et de voisinage**

La création d'un service de médiation pour les conflits locaux peut également jouer un rôle crucial dans la lutte contre les incivilités. Ce service offrirait un espace neutre pour résoudre les conflits. La médiation aidera à résoudre les tensions et améliorer la cohésion sociale dans la commune.

## **6.6 CONCLUSION**

En intégrant ces mesures dans notre plan d'action, nous visons à faire de Molenbeek une commune exemplaire en matière de propreté. La fusion des services, la professionnalisation du nettoyage des 4.000 avaloirs, la gestion rigoureuse du charroi, et la gestion proactive des dépôts clandestins et des comportements inciviques seront les clés pour transformer notre commune en un lieu de vie propre, durable et agréable pour tous ses habitants. Nous croyons que grâce à ces initiatives, la participation active des Molenbeekois et la mise en œuvre de technologies modernes, nous pourrions atteindre nos objectifs et assurer un environnement sain et agréable pour tous.

## **7. RELANCE ÉCONOMIQUE:**

Le programme de relance économique pour Molenbeek est conçu pour répondre aux défis économiques actuels en mettant l'accent sur la durabilité, l'innovation, et la participation citoyenne. En adoptant des mesures concrètes pour stimuler l'économie locale, favoriser l'inclusion sociale, et encourager l'entrepreneuriat, Molenbeek pourra construire une base économique solide et résiliente pour l'avenir.

### **7.1 MAXIMISATION DES SUBSIDES**

**Objectif :** Création d'un pôle pour accroître les ressources financières et stimuler la relance économique.

**Création d'un pôle entreprise qui s'articule autour 3 axes :**

- Création d'un guichet en ligne
- Accompagnement via les ateliers de préparation, un accompagnement personnalisé et des modules de formation en ligne
- Mentorat financier : Créer un réseau de mentors pour aider les entrepreneurs à élaborer des plans d'affaires solides et à accéder aux financements nécessaires.

### **7.2 PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ**

**Objectif :** Stimuler la collaboration entre le secteur public et privé pour favoriser l'innovation et le développement économique.

**Établissement de partenariats :**

- **Forums de collaboration :** Organiser des forums de collaboration réguliers entre les acteurs publics et privés pour créer des synergies ouvrant la voie à des projets communs.
- **Accords de partenariat :** Négocier des accords de partenariat visant à encourager les investissements privés dans les projets d'infrastructures communales et de développement économique.



## Projets communs :

- **Initiatives de développement** : Lancer des projets communs dans des secteurs stratégiques tels que la technologie et les infrastructures publiques.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'efficacité des partenariats et ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus.

## 7.3 ENCOURAGEMENT DE L'ENTREPRENARIAT

Soutien aux startups et entreprises locales

**Objectif** : Stimuler la création d'entreprises et soutenir la croissance des startups locales.

### Incubateurs et espaces de coworking :

- **Création d'incubateurs** : Développer des espaces d'incubation pour soutenir les nouvelles entreprises avec des ressources, des formations, et du mentorat.
- **Espaces de coworking** : Mettre en place des espaces de coworking accessibles, offrant des installations modernes pour les travailleurs indépendants et les petites entreprises.

### Financement et subventions :

- **Aides financières** : Créer des programmes de subventions et de prêts pour les startups et les entreprises en croissance, avec des conditions favorables pour encourager l'innovation.
- **Mentorat Financier** : Offrir des services de mentorat financier pour aider les entrepreneurs à élaborer des plans d'affaires solides et à accéder aux financements nécessaires.

## 7.4 RÉINSERTION

**Objectif** : Offrir un soutien aux personnes en reconversion professionnelle ou en situation de chômage de longue durée par le biais de coaching et mentorat :

- **Programmes de mentorat** : Mettre en place des programmes de mentorat avec des professionnels expérimentés pour guider les individus dans leur parcours professionnel.

- **Ateliers de réinsertion** : Organiser des ateliers pour donner des outils de base à la recherche d'emploi, la gestion du stress, et la préparation à la transition professionnelle.
- **Coaching** : proposer des conseils pour aider les candidats à l'emploi pour surmonter les obstacles rencontrés dans leur parcours à la réinsertion professionnelle.

## **7.5 ÉCONOMIE LOCALE, DURABLE ET CIRCULAIRE**

La volonté des libéraux de Molenbeek est d'impulser une relance économique qui inscrit la commune dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement.

Dans cette optique, et en guise d'illustration, la création d'une ferme urbaine sera initiée. Elle se développera autour de 3 activités qui seront présentées dans la rubrique « Environnement » et qui sont les suivantes :

- La création des potagers
- La création de ruches
- Outil pédagogique

La vente des produits de la ferme lui permettra d'atteindre, dans le courant de la législature, l'autonomie financière.

Ce programme vise à transformer les défis en opportunités, à renforcer le tissu économique local, et à améliorer la qualité de vie des habitants de la commune.

## **7.6 CONCLUSION**

La relance économique de Molenbeek, telle qu'elle est présentée, repose sur des principes essentiels à toute politique libérale : dynamisme entrepreneurial, partenariats public-privé, et valorisation de l'innovation. En mettant l'accent sur la création d'un environnement favorable aux entreprises, ce programme permet de libérer les forces économiques en réduisant la dépendance vis-à-vis des subventions, tout en encourageant les investissements privés.

L'accompagnement des entrepreneurs, l'accès aux financements, ainsi que la mise en place d'incubateurs et d'espaces de coworking sont autant de mesures qui stimulent l'initiative individuelle et la création de valeur. Ce programme favorise ainsi une économie locale robuste et tournée vers l'avenir, en encourageant une réinsertion professionnelle fondée sur le mérite, et en promouvant une économie durable.

En somme, ce plan incarne une approche libérale visant à maximiser l'efficacité économique par des solutions innovantes et pragmatiques, tout en conférant un rôle central à l'initiative privée pour le développement durable de Molenbeek.

## **8. SOUTENIR LA CLASSE-MOYENNE:**

La classe moyenne est le cœur battant de Molenbeek-Saint-Jean. Cette population active, diverse et ambitieuse, joue un rôle crucial dans la stabilité économique et sociale de notre commune. À travers ses efforts, elle contribue à la vitalité économique locale, soutient les commerces, participe activement à la vie associative, et investit dans l'avenir de ses enfants.

À Molenbeek, une de nos priorités est de créer un environnement où la classe moyenne peut prospérer. Même si les compétences régionales et fédérales couvrent certains aspects de la fiscalité et de la politique du logement, la commune peut agir efficacement dans plusieurs domaines. En concentrant nos efforts sur les services publics, l'urbanisme, la sécurité, et le soutien à l'entreprenariat local, nous pouvons faire en sorte que Molenbeek soit une commune où il fait bon vivre.

### **8.1 RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT À L'ÉCHELLE LOCALE**

#### **A. Soutien aux commerces locaux :**

**Initiatives de fidélisation et d'achat local :** Mettre en place des programmes de fidélité pour encourager les citoyens à acheter localement, avec des réductions ou des offres spéciales pour les achats effectués dans les commerces de proximité en partenariat avec les commerçants locaux.

**Marchés et événements locaux :** Organiser régulièrement des marchés, des foires, et des événements locaux où les producteurs et artisans locaux peuvent vendre directement leurs produits permettant ainsi aux Molenbeekois de bénéficier de produits de qualité à des prix compétitifs.

#### **B. Réduire les coûts énergétiques au niveau communal :**

**Pole d'information - Projets énergétiques :** Bien que les subventions régionales soient primordiales, la commune peut aussi jouer un rôle en informant les habitants sur les aides disponibles, en soutenant les projets d'amélioration énergétique des bâtiments communaux, et en offrant des conseils personnalisés gratuits via des bureaux d'information énergétique.

**Partenariat pour les groupes d'achat** : Faciliter la création de groupes d'achat pour l'énergie et la rénovation, afin de permettre aux habitants de bénéficier de prix réduits sur les travaux d'isolation ou l'installation de panneaux solaires. La commune peut organiser ces groupes, en négociant directement avec les fournisseurs pour obtenir les meilleurs tarifs.

## **8.2 FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT AU NIVEAU COMMUNAL**

**Objectif** : Accès à des logements abordables et de qualité, tout en améliorant l'habitat existant.

### **A. Amélioration des logements :**

- **Réhabilitation des logements existants** : En collaboration avec les sociétés de logement social, la commune peut prioriser la rénovation des logements sociaux pour qu'ils soient mieux adaptés aux besoins de la classe moyenne. La commune pourrait également jouer un rôle actif en garantissant la transparence et l'équité dans l'attribution de ces logements.
- **Encouragement du co-habitat** : Promouvoir le développement de projets de co-habitat, où plusieurs ménages peuvent partager un même bâtiment tout en conservant leur espace privé. Ces projets, souvent moins coûteux et plus écologiques, répondent bien aux besoins de la classe moyenne et favorisent le lien social.

### **B. Urbanisme et planification :**

- **Plan local d'urbanisme durable** : Élaborer et appliquer un plan local d'urbanisme qui intègre la construction de logements à loyer modéré dans les zones de développement. La commune peut influencer les projets de construction pour s'assurer que les nouveaux logements répondent aux besoins des familles de la classe moyenne.
- **Régénération urbaine** : Identifier et revitaliser les bâtiments et terrains vacants pour créer de nouveaux logements. La commune peut jouer un rôle clé en encourageant les propriétaires de bâtiments vacants à les réhabiliter ou en facilitant leur vente pour des projets de logements abordables.

## **8.3 FORMATION AU NIVEAU LOCAL**

### **A. Partenariats éducatifs locaux :**

- **Programmes scolaires de qualité** : Travailler avec les écoles locales pour améliorer la qualité de l'enseignement, notamment en intégrant des cours et des activités extrascolaires axés sur les compétences numériques, les STEM, et l'entrepreneuriat. La commune peut soutenir ces initiatives par des financements et des partenariats avec des entreprises locales.
- **Accès à l'apprentissage** : Promouvoir des partenariats entre les entreprises locales et les établissements d'enseignement pour offrir des stages, des programmes d'apprentissage, et des opportunités de formation en alternance pour les jeunes résidents de Molenbeek.

### **B. Formation continue :**

- **Centres de formation locaux** : Soutenir et développer les centres de formation pour adultes à Molenbeek, en mettant l'accent sur les compétences pratiques et numériques. La commune peut faciliter l'accès à ces formations via des programmes de bourses ou des réductions pour les résidents de la classe moyenne.
- **Ateliers Communaux** : Organiser des ateliers communaux gratuits ou à faible coût sur des sujets tels que la gestion financière, le développement des compétences numériques, et l'entrepreneuriat pour aider les résidents à rester compétitifs sur le marché du travail.

## **8.4 SOUTENIR L'INNOVATION AU NIVEAU LOCAL**

**Objectif** : Stimuler l'entrepreneuriat local en fournissant des opportunités pour la création et le développement d'entreprises.

### **A. Incubateurs locaux et pépinières d'entreprises :**

- **Création d'incubateurs communaux** : La commune peut développer des espaces d'incubation pour les startups, offrant des locaux à prix réduit, des services partagés, et un soutien administratif pour les entrepreneurs de la classe moyenne. Ces incubateurs pourront être établis dans des bâtiments communaux sous-utilisés.

- **Soutien à l'innovation locale** : Offrir des concours et des prix pour les entrepreneurs innovants, avec des subventions ou un soutien en nature pour les aider à démarrer leur entreprise. La commune peut aussi faciliter l'accès à des financements régionaux et européens pour les projets innovants.

#### **B. Réseautage et collaboration :**

- **Réseaux locaux d'entrepreneurs** : Créer un réseau local d'entrepreneurs à Molenbeek pour faciliter l'échange d'idées, le mentorat, et la collaboration entre les petites entreprises. La commune peut organiser des événements réguliers pour mettre en relation les entrepreneurs avec des investisseurs potentiels.
- **Promotion du commerce de proximité** : Développer des campagnes de communication pour promouvoir les entreprises locales et encourager les résidents à soutenir les commerces de proximité. La commune peut aussi offrir des subventions pour la rénovation de vitrines et l'amélioration des espaces commerciaux.

### **8.5 AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES COMMUNALES**

#### **A. Modernisation des infrastructures communales :**

- **Investissement dans les espaces publics** : Rénover et moderniser les infrastructures communales telles que les écoles, les parcs, les centres sportifs, et les bibliothèques. Ces lieux sont essentiels pour la qualité de vie des familles de la classe moyenne et doivent refléter les standards élevés attendus.
- **Infrastructure numérique** : Étendre les réseaux Wi-Fi publics et améliorer les services numériques dans les bâtiments communaux. La commune peut aussi faciliter l'accès aux nouvelles technologies pour les résidents à travers des formations et des ateliers.

#### **B. Optimisation des Services Communaux :**

- **Guichet unique communal** : Mettre en place un guichet unique pour toutes les démarches administratives locales. Ce service permettra aux résidents de gérer leurs interactions avec la commune de manière plus rapide et plus efficace, réduisant ainsi les frustrations et les délais.

- **Amélioration des transports en commun** : Travailler en étroite collaboration avec la Région bruxelloise pour améliorer l'accès aux transports en commun. Cela inclut la demande de création de nouvelles lignes de bus ou la révision des horaires pour mieux répondre aux besoins des usagers.

### C. Sécurité et bien-être :

- **Sécurité publique** : Renforcer la sécurité en augmentant la présence policière et en installant des dispositifs de sécurité comme les caméras de surveillance dans les zones sensibles.
- **Éducation à la sécurité** : Organiser des programmes éducatifs dans les écoles et pour les parents, afin de sensibiliser les citoyens aux questions de sécurité et de prévention des risques.

## 8.6 CONCLUSION

Cette approche libérale pour Molenbeek-Saint-Jean repose sur la conviction que la classe moyenne doit être soutenue par des politiques qui favorisent l'initiative individuelle, l'entrepreneuriat, et la responsabilisation des citoyens. En allégeant les contraintes administratives, en maximisant l'accès aux ressources régionales, fédérales et européennes, et en renforçant les partenariats public-privé, nous pouvons stimuler la relance économique et améliorer la qualité de vie des habitants. Les libéraux privilégient un cadre où chacun peut prospérer grâce à ses efforts, avec une administration locale facilitatrice plutôt que contraignante, une fiscalité juste et incitative, et un soutien ciblé aux secteurs clés. Cela permettra à Molenbeek de devenir une commune où la liberté d'entreprendre, l'innovation, et la sécurité vont de pair avec une croissance durable et une cohésion sociale renforcée.



## **9. FISCALITÉ JUSTE ET EFFICACE:**

La fiscalité est un outil clé pour soutenir le développement économique et social tout en garantissant l'équité entre les citoyens. Pour atteindre ces objectifs, il est crucial d'assurer que le système fiscal soit à la fois juste, efficace et transparent. Le MR-VLD de Molenbeek propose de réviser graduellement le précompte immobilier, de faciliter les démarches du citoyen, notamment, en simplifiant les différents formulaires et/ ou en automatisant ce qui peut l'être.

**Les actions que nous proposons s'articulent autour de 5 axes :**

- Précompte immobilier (PRI)
- Révision de la dotation communale
- Optimisation de la Gestion des ressources
- Transparence fiscale
- Support numérique et présentiel

### **9.1 PRÉCOMPTE IMMOBILIER (PRI)**

**Objectif :** Réformer le précompte tout en soutenant les efforts de rénovation urbaine.

**A. Révision progressive du précompte immobilier :**

- **Audit des propriétés :** Réaliser un audit qui inclura une analyse des tendances immobilières, des ventes récentes, et des conditions économiques locales.
- **Révision échelonnée :** Publier les critères et les méthodes de révision pour garantir la transparence et permettre aux citoyens de comprendre les changements.

**B. Soutien aux propriétaires :**

Introduire des exonérations pour les propriétaires à faibles revenus, les personnes âgées, et les familles nombreuses.

### C. Mise en place de réductions pour les propriétés faisant l'objet de rénovations majeures :

- **Calcul des augmentations** : Fournir des simulations personnalisées pour aider les propriétaires à comprendre l'impact potentiel de la révision sur leurs impôts.
- **Exonérations et réductions** : Introduire des exonérations pour les propriétaires à faibles revenus, les personnes âgées, et les familles nombreuses. Prévoir également des réductions pour les propriétés faisant l'objet de rénovations majeures.

### D. Revitalisation urbaine :

- **Zones de rénovation prioritaires** : Identifier et prioriser les zones urbaines nécessitant une revitalisation pour concentrer les efforts de rénovation et les ressources financières.
- **Partenariats public-privé** : Encourager les partenariats public-privé pour financer les infrastructures d'intérêt public.

## 9.2 RÉVISION DE LA DOTATION COMMUNALE

**Objectif** : Adapter l'impôt sur les personnes physiques pour qu'il soit proportionnel aux revenus, encourageant l'investissement et soutenant le développement économique tout en assurant une répartition équitable de la charge fiscale.

- **Plaidoyer pour les besoins locaux** : Assurer une représentation efficace de Molenbeek dans les discussions régionales pour faire valoir les enjeux spécifiques et les besoins locaux.
- **Propositions de réforme** : Soumettre des propositions de réforme fiscale qui bénéficient directement à Molenbeek et soutiennent ses objectifs de développement.

## 9.3 OPTIMISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES

Pour retrouver un équilibre budgétaire durable et financer efficacement les services publics et les investissements, il est impératif d'améliorer la gestion des ressources fiscales. Cela implique une rationalisation des dépenses publiques. L'optimisation peut également passer par la mise en place de systèmes de gestion budgétaire avancés, favorisant une allocation plus précise des ressources en fonction des besoins prioritaires. En parallèle, une stratégie de diversification des sources de revenus, notamment en explorant de nouvelles opportunités de financement, permettront à la commune de sortir de la tutelle et de retrouver une autonomie financière.

## **9.4 TRANSPARENCE FISCALE**

La transparence fiscale est essentielle pour restaurer la confiance des citoyens. Assurer une transparence complète implique la publication régulière de rapports financiers détaillés, accessibles au public, et l'organisation de forums de discussion pour informer les citoyens sur l'utilisation des ressources. La mise en place de plateformes numériques permettant un suivi en temps réel des dépenses publiques et des projets d'investissement renforcera également la transparence. Une telle démarche non seulement favorise la responsabilité financière mais encourage également une participation citoyenne plus active dans les affaires publiques.

## **9.5 SUPPORT NUMÉRIQUE ET PRÉSENTIEL**

- **Création d'une plateforme** : Développer une plateforme en ligne centralisée où les citoyens peuvent accéder à des informations fiscales, remplir leurs déclarations, et obtenir une assistance. La plateforme sera dotée de fonctionnalités telles que des simulateurs fiscaux et des FAQ.
- **Centre d'appels** : mise en place d'un centre d'appels pour répondre aux questions fiscales et fournir une assistance aux contribuables de mai à octobre
- **Permanence ponctuelle** : Création d'une permanence de mai à octobre dans les locaux de l'administration communale.

## **9.6 CONCLUSION**

Le programme fiscal du MR-VLD de Molenbeek reflète une vision libérale en plaçant l'efficacité, la responsabilité et la transparence au cœur de la gestion publique. En révisant graduellement le précompte immobilier, tout en offrant des exonérations aux ménages les plus vulnérables et en encourageant les propriétaires à investir dans la rénovation, il favorise l'initiative individuelle et la revitalisation urbaine sans alourdir excessivement la charge fiscale.

L'optimisation de la gestion des ressources fiscales, combinée à une diversification des revenus, permettrait à la commune de renforcer son autonomie financière et de réduire sa dépendance à l'égard des subventions. Cette approche favorise une gestion publique plus efficiente et réactive aux besoins réels, limitant les dépenses superflues tout en soutenant le développement économique.

La transparence fiscale, à travers la publication régulière de rapports financiers et la mise en place de plateformes numériques, permettrait de restaurer la confiance des citoyens et d'encourager leur participation active dans la vie publique. Cela s'accompagne d'une simplification des démarches fiscales pour alléger la bureaucratie et renforcer la relation entre les contribuables et l'administration.

## **10. LOGEMENT :**

La commune de Molenbeek se trouve à un carrefour crucial pour son avenir, où la rénovation de son parc immobilier peut servir de levier stratégique pour améliorer la qualité de vie des résidents, dynamiser l'économie locale, et répondre aux enjeux environnementaux. Le programme de rénovation et de mobilisation du patrimoine communal a été conçu pour transformer les actifs immobiliers sous-utilisés ou en mauvais état en atouts majeurs pour le développement économique et social de la commune. Ce programme s'articule autour de quatre axes principaux : la rénovation des logements sociaux, le développement de logements à loyer modéré, l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, et l'inclusion des personnes à mobilité réduite (PMR).

### **10.1 LOGEMENT**

**Objectif général :** Offrir des solutions de logement de qualité, accessibles et adaptées aux besoins diversifiés des résidents, avec un accent particulier sur la modernisation des logements sociaux et à loyer modéré. Cette initiative vise non seulement à améliorer le cadre de vie, mais aussi à renforcer la cohésion sociale, en assurant que tous les habitants, quels que soient leurs revenus ou leurs capacités, puissent vivre dans des conditions décentes et confortables.

### **10.2 RÉNOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX**

La rénovation des logements sociaux est une priorité absolue, car ces habitats accueillent une large part de la population de Molenbeek. Ce volet du programme comprend plusieurs étapes critiques pour assurer que les rénovations apportent des améliorations tangibles et durables.

#### **A. Audit des logements existants :**

- **Inspection technique :** Une inspection technique exhaustive sera réalisée sur les infrastructures des bâtiments, y compris les fondations, les murs, les toitures, ainsi que les systèmes de plomberie et d'électricité. Cette inspection visera à identifier les faiblesses structurelles, les dangers pour la sécurité, et les domaines nécessitant une mise à niveau urgente.

- **Évaluation des performances énergétiques** : Un audit énergétique complet sera conduit pour analyser la performance énergétique des logements. Cela inclura l'évaluation des systèmes de chauffage, de ventilation, et de climatisation (CVC), l'identification des points faibles d'isolation thermique, et la détection des fuites thermiques. Cette évaluation permettra de cibler les interventions pour maximiser l'efficacité énergétique.
- **Consultation des habitants** : La participation des habitants sera au cœur du processus de rénovation. Des enquêtes et des réunions de consultation seront organisées pour recueillir leurs opinions sur les priorités de rénovation et sur les problèmes actuels affectant leur qualité de vie. Ces retours seront cruciaux pour ajuster les plans de rénovation aux besoins réels des occupants.

## **B. Plan de rénovation :**

- **Définition des priorités** : Sur la base des résultats des audits et des consultations, des priorités seront établies en fonction de l'état des logements, des besoins en matière de sécurité et d'hygiène, et des objectifs de durabilité. Les logements les plus dégradés et ceux nécessitant des interventions urgentes seront traités en priorité.
- **Projets de modernisation** : Les projets de modernisation comprendront la mise à niveau des systèmes électriques, le renforcement de l'isolation thermique et acoustique, ainsi que le remplacement des équipements sanitaires et de cuisine obsolètes. Ces améliorations visent à rendre les logements plus sûrs, plus confortables, et plus respectueux de l'environnement.
- **Améliorations écologiques** : Pour aligner les rénovations avec les objectifs de durabilité, des solutions écologiques seront intégrées, telles que l'installation de panneaux solaires, des systèmes de récupération des eaux de pluie, et l'utilisation de matériaux de construction durables. Ces initiatives contribueront à réduire l'empreinte écologique des bâtiments et à diminuer les coûts énergétiques pour les résidents.

## **10.3 PARTENARIATS AVEC DES ENTREPRISES LOCALES**

Le succès du programme de rénovation dépendra également de la collaboration avec des entreprises locales, qui apporteront leur expertise et garantiront la qualité des travaux.

- **Sélection des partenaires** : Un processus rigoureux de sélection des partenaires sera mis en place, privilégiant les entreprises locales reconnues pour leur expertise en rénovation et construction durable. Les critères de sélection incluront la réputation, l'expérience dans des projets similaires, et la capacité à respecter les normes écologiques.
- **Contrats de collaboration** : Des contrats de collaboration seront établis pour garantir que les travaux respectent les délais et les budgets prévus, tout en assurant la qualité et la durabilité des rénovations. Ces contrats intégreront également des clauses spécifiques pour l'emploi de techniques de rénovation écologiques.

#### **Suivi et évaluation :**

- **Système de suivi** : Un système de suivi sera mis en place pour surveiller l'avancement des travaux, gérer les coûts et vérifier la conformité aux normes de qualité. Ce système permettra de détecter rapidement les éventuels problèmes et de les corriger avant qu'ils n'affectent le déroulement global du projet.
- **Évaluations post-rénovation** : Une fois les travaux terminés, des évaluations seront conduites pour mesurer leur impact sur la qualité de vie des résidents, l'efficacité énergétique des logements, et la durabilité des améliorations apportées. Ces évaluations fourniront des données précieuses pour ajuster les futurs projets de rénovation.

## **10.4 DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ**

### **A. Identification des sites :**

- **Analyse des sites potentiels** : Une étude de faisabilité sera réalisée pour identifier les terrains et bâtiments disponibles, en tenant compte de critères tels que la proximité des transports en commun, des écoles, des services de santé, et des commerces. Cette analyse permettra d'optimiser l'emplacement des nouveaux logements.
- **Priorisation des sites** : Les sites seront priorisés en fonction de leur potentiel de développement et de leur impact sur la communauté. Les terrains vacants ou les bâtiments sous-utilisés seront privilégiés pour minimiser l'impact environnemental et maximiser les bénéfices sociaux.

## **B. Conception et Planification :**

- **Collaboration avec des experts** : Le développement des logements à loyer modéré se fera en étroite collaboration avec des architectes et des urbanistes. L'objectif sera de concevoir des logements fonctionnels, esthétiques, et économiquement viables, en intégrant des solutions innovantes pour maximiser l'utilisation de l'espace et réduire les coûts.
- **Normes de construction** : Les conceptions devront respecter des normes strictes de confort, de sécurité, et d'efficacité énergétique. Les projets incluront également des espaces verts et des installations communautaires pour promouvoir la convivialité et le bien-être des résidents.

## **C. Financement :**

**Recherche de subventions** : Le programme s'appuiera sur des subventions publiques locales, régionales, et nationales pour financer les projets. Les possibilités de financement européen seront également explorées pour renforcer la viabilité économique du programme.

**Partenariats financiers** : Des collaborations avec des investisseurs privés et des institutions financières seront mises en place pour obtenir des prêts à taux réduits et des investissements en capital. Des incitations fiscales pourront également être proposées pour encourager les investissements privés.

## **D. Programmes de soutien :**

- **Aides au logement** : Des aides au logement seront mises en place pour soutenir les familles à faible revenu. Cela inclura des subventions pour le loyer, des programmes d'aide au déménagement, et d'autres formes de soutien financier pour rendre les logements accessibles à tous.
- **Accompagnement social** : Pour faciliter l'intégration des nouveaux locataires, des services d'accompagnement social seront offerts. Ces services incluront des conseils financiers, des ateliers de gestion du budget, et des programmes de soutien communautaire pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion.



## **10.5 DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS POUR LES PMR (PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)**

**Objectif :** Garantir que les personnes à mobilité réduite (PMR) aient accès à des logements qui répondent à leurs besoins spécifiques, tout en promouvant l'inclusion et l'autonomie.

### **A. Conception inclusive :**

- **Accessibilité universelle :** Tous les nouveaux logements seront conçus pour répondre aux normes d'accessibilité universelle, avec l'intégration de rampes d'accès, d'ascenseurs, de portes larges, et d'espaces de circulation adaptés. Ces aménagements permettront aux PMR de se déplacer facilement et en toute sécurité.
- **Espaces adaptés :** Les logements pour PMR incluront des salles de bains accessibles, des cuisines adaptées, et des systèmes de commande à distance pour les équipements, afin de garantir un cadre de vie fonctionnel et confortable.

### **B. Réhabilitation des logements existants :**

**Adaptation des espaces :** Les logements existants seront adaptés pour inclure des rampes d'accès, des portes élargies, et des équipements spécialisés tels que des barres d'appui et des sièges de douche. Ces modifications permettront d'améliorer la qualité de vie des PMR dans des logements qui n'étaient pas initialement conçus pour eux.

**Améliorations communes :** Les espaces communs, tels que les couloirs, les ascenseurs, et les entrées, seront également adaptés pour répondre aux normes d'accessibilité. Les aménagements extérieurs et les chemins de circulation seront conçus pour être facilement accessibles à tous, indépendamment de leur mobilité.

### **C. Collaboration avec des associations :**

- **Consultation des experts :** Des partenariats avec des associations spécialisées dans l'accessibilité seront établis pour garantir que les logements répondent aux meilleures pratiques en matière de conception inclusive. Ces experts fourniront des conseils sur les aménagements nécessaires et les normes à respecter.
- **Formation des partenaires :** Les entreprises de construction et les gestionnaires de propriétés seront formés sur les besoins spécifiques des PMR, afin de s'assurer que les rénovations et les nouvelles constructions répondent aux exigences d'accessibilité et aux attentes des futurs occupants.

## **10.6 AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux est une composante clé du programme, visant à réduire la consommation d'énergie, diminuer les coûts opérationnels, et contribuer à la durabilité environnementale de la commune.

### **A. Audit énergétique :**

- **Analyse des consommations** : Une analyse complète des consommations énergétiques actuelles des bâtiments communaux sera réalisée, couvrant les systèmes de chauffage, de refroidissement, et d'éclairage. Cette analyse identifiera les principales sources de gaspillage énergétique.
- **Identification des pertes d'énergie** : Les pertes d'énergie, telles que les fenêtres mal isolées, les fuites d'air, et les systèmes de chauffage obsolètes, seront identifiées et priorisées pour des interventions correctives.

### **B. Installation de panneaux solaires :**

- **Évaluation des toitures** : Les toitures des bâtiments communaux seront évaluées pour déterminer leur aptitude à accueillir des panneaux solaires, en tenant compte de facteurs tels que l'orientation, l'inclinaison, et l'ombre. Les bâtiments les plus adaptés seront priorisés pour l'installation.
- **Déploiement progressif** : Un plan de déploiement progressif sera mis en place pour l'installation de panneaux solaires, en commençant par les bâtiments les plus adaptés, puis en étendant progressivement le programme.
- **Maintenance et suivi** : Un programme de maintenance sera instauré pour assurer le bon fonctionnement des panneaux solaires et optimiser leur performance à long terme, avec un suivi régulier des systèmes installés.

### **C. Amélioration de l'isolation :**

- **Rénovation de l'isolation** : Des projets d'amélioration de l'isolation thermique seront mis en œuvre, comprenant l'installation de nouveaux matériaux isolants, le remplacement des fenêtres simples par des fenêtres à double ou triple vitrage, et l'amélioration de l'isolation des murs et des plafonds. Ces mesures permettront de réduire les pertes de chaleur et d'améliorer le confort des occupants.

- **Étanchéité à l'air** : L'étanchéité à l'air des bâtiments sera renforcée en scellant les fuites et en améliorant les joints des portes et des fenêtres, afin de réduire les infiltrations d'air froid et de minimiser les pertes énergétiques.

#### **D. Suivi des performances :**

- **Système de gestion de l'énergie** : Des systèmes de gestion de l'énergie seront installés pour surveiller la consommation d'énergie en temps réel, identifier les opportunités d'économies supplémentaires, et ajuster les paramètres des systèmes énergétiques pour maximiser leur efficacité.
- **Rapports réguliers** : Des rapports réguliers seront produits sur les performances énergétiques des bâtiments, incluant des analyses des économies réalisées et des recommandations pour des améliorations futures. Ces rapports serviront à informer les décisions stratégiques et à affiner les interventions pour atteindre les objectifs de durabilité. En développant ces axes de manière concertée et rigoureuse, la commune de Molenbeek pourra non seulement revitaliser son parc immobilier, mais aussi promouvoir un modèle de développement urbain inclusif et durable.

## **10.7 CONCLUSION**

Le programme de rénovation et de mobilisation du patrimoine communal à Molenbeek s'inscrit dans une démarche ambitieuse et visionnaire pour transformer la commune en un modèle de développement urbain durable, inclusif et résilient. En mettant l'accent sur la rénovation des logements sociaux, le développement de logements à loyer modéré, l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ce programme répond aux besoins actuels des résidents tout en anticipant les défis de demain.

Chaque aspect de ce programme vise à améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer la cohésion sociale, et promouvoir la durabilité environnementale. En s'appuyant sur des partenariats avec des entreprises locales, des experts en urbanisme et en construction, et en mobilisant des ressources financières diversifiées, la commune de Molenbeek se dote des moyens nécessaires pour réussir cette transformation.

La rénovation du patrimoine immobilier ne constitue pas seulement une réponse aux besoins immédiats de la commune, mais elle est aussi un investissement stratégique pour l'avenir.

Ce programme contribuera à faire de Molenbeek une commune plus attractive, dynamique, et solidaire, capable d'offrir à ses résidents un cadre de vie digne, sûr, et durable. Les bénéfices de ces initiatives se feront sentir sur le long terme, tant au niveau social qu'économique, renforçant ainsi le rôle de Molenbeek en tant que moteur de l'inclusion et du développement urbain en Belgique.

## **11. PATRIMOINE COMMUNAL:**

### **11.1 PRÉSENTATION ET ENTRETIEN**

La préservation et l'entretien du patrimoine communal sont essentiels pour garantir la durabilité et la valorisation de l'héritage architectural, culturel et économique de la commune. Le programme de Molenbeek vise à protéger, réhabiliter et optimiser l'utilisation de son patrimoine immobilier, en mettant en place des stratégies de conservation et de gestion durable. Ce volet s'articule autour de deux axes principaux : la rénovation des bâtiments laissés en friche et la mobilisation du patrimoine inexploité.

### **11.2 RÉNOVATION DES BÂTIMENTS LAISSÉS EN FRICHE**

**Objectif :** Réhabiliter les bâtiments abandonnés ou sous-utilisés pour les réintégrer dans le tissu économique et social de la commune. L'objectif est de revitaliser les zones dégradées et d'utiliser ces espaces pour des projets qui profitent directement à la communauté.

#### **A. Inventaire des bâtiments :**

- **Recensement :** Une première étape consiste à réaliser un inventaire exhaustif des bâtiments laissés en friche. Ce recensement identifiera les bâtiments en fonction de leur état de dégradation, leur emplacement stratégique, et leur potentiel de réhabilitation.
- **Analyse des potentiels :** Chaque bâtiment sera évalué pour déterminer son potentiel de réhabilitation. Cette évaluation prendra en compte les coûts de rénovation, la faisabilité technique, et l'impact potentiel sur la communauté, en vue de prioriser les interventions les plus bénéfiques.

#### **B. Plan de réhabilitation :**

- **Elaboration du plan détaillé :** Pour chaque bâtiment identifié, un plan de réhabilitation sera élaboré. Ce plan inclura des estimations précises des coûts, un calendrier des travaux, et des objectifs clairs de réaffectation, tels que des usages communautaires ou économiques.

- **Respect des normes** : Les travaux de réhabilitation respecteront rigoureusement les normes de construction, de sécurité, et d'efficacité énergétique, afin de garantir la durabilité des interventions et la sécurité des futurs utilisateurs.

### C. Projets de réaffectation :

**Identification des usages** : Les bâtiments rénovés seront réaffectés à des usages spécifiques, tels que des espaces communautaires, des centres de formation, des bureaux pour startups, ou des logements supplémentaires. Cette diversification des usages vise à répondre aux besoins locaux tout en soutenant le développement économique.

**Engagement citoyen** : Les résidents seront activement impliqués dans le processus de planification pour s'assurer que les projets répondent aux attentes et besoins de la communauté, renforçant ainsi l'adhésion et l'implication des citoyens dans la transformation de leur quartier.

### D. Partenariats :

- **Collaboration locale** : Des partenariats seront établis avec des entreprises locales, des organisations communautaires, et des investisseurs pour soutenir la réhabilitation et la gestion des bâtiments rénovés. Ces collaborations permettront de partager les coûts et les risques tout en maximisant l'impact des projets.
- **Financement** : Le programme recherchera des financements diversifiés, incluant des subventions publiques, des prêts, et des investissements privés pour assurer la viabilité économique des projets de réhabilitation.

## 11.3 MOBILISATION DU PATRIMOINE INEXPLOITÉ PAR LA COMMUNE

**Objectif** : Maximiser l'utilisation du patrimoine inexploité pour générer des revenus, soutenir des projets communautaires, et promouvoir le développement économique local. Ce volet du programme vise à activer les ressources dormantes de la commune pour en faire des leviers de croissance et de développement durable.

### A. Bail emphytéotique :

- **Définition du cadre** : Un cadre clair sera établi pour les baux emphytéotiques, incluant la durée des baux, les droits et obligations des parties, ainsi que les objectifs des projets. Ce

mécanisme juridique permettra de mettre à disposition le patrimoine inexploité de manière flexible et avantageuse pour des projets à long terme.

- **Critères de sélection** : Des critères stricts seront définis pour sélectionner les projets bénéficiant d'un bail emphytéotique. Ces critères mettront l'accent sur les bénéfices communautaires et économiques, garantissant que les projets sélectionnés contribuent effectivement à la revitalisation de la commune.
- **Identification des sites** : Les sites de patrimoine inexploité susceptibles de bénéficier d'un bail emphytéotique seront identifiés, en privilégiant les projets qui revitalisent les quartiers et soutiennent le développement économique local.
- **Études de faisabilité** : Des études de faisabilité seront réalisées pour évaluer le potentiel de développement des sites sélectionnés, en tenant compte des aspects financiers, techniques et socio-économiques.

## **B. Promotion :**

- **Campagnes de sensibilisation** : Des campagnes seront lancées pour promouvoir les opportunités de bail emphytéotique auprès des investisseurs et des développeurs potentiels. Ces campagnes mettront en avant les avantages fiscaux et les possibilités de développement.
- **Appels à projets** : Des appels à projets seront organisés pour encourager des propositions innovantes et attractives pour les sites disponibles, stimulant ainsi l'implication des acteurs économiques dans le développement local.

## **C. Partenariat public-privé (Type Citydev)**

- **Création de partenariats** : Des partenariats stratégiques seront établis avec des entreprises privées intéressées par le développement de projets sur des sites de patrimoine inexploité. Ces partenariats permettront de combiner les ressources publiques et privées pour maximiser les impacts des projets.
- **Développement de projets** : Les modalités de collaboration seront clairement définies, incluant les rôles et responsabilités de chaque partie, le partage des coûts et des bénéfices, et les objectifs de développements communs.

- **Gestion des projets** : Une gestion rigoureuse des projets sera mise en place, avec des mécanismes de suivi et d'évaluation pour garantir que les objectifs sont atteints et que les projets sont réalisés conformément aux accords.

#### **D. Vente simple :**

- **Évaluation des propriétés** : Une analyse de marché détaillée sera réalisée pour évaluer la valeur des propriétés inexploitées. Cette évaluation permettra de déterminer les opportunités de vente et de fixer des prix de marché compétitifs.
- **Rapport d'évaluation** : Un rapport d'évaluation sera produit pour chaque propriété, identifiant les meilleures stratégies de vente et les prix cibles.
- **Stratégie de vente** : Des campagnes de promotion ciblées seront développées pour attirer des acheteurs potentiels, en utilisant divers canaux tels que les annonces immobilières, les enchères publiques, et les négociations directes.
- **Réinvestissement des revenus** : Les revenus générés par la vente des propriétés seront réinvestis dans des projets de développement communautaire, contribuant ainsi à l'amélioration des infrastructures, au soutien des initiatives locales, et à la revitalisation des quartiers.
- **Planification des investissements** : Un plan de réinvestissement sera élaboré pour allouer les fonds de manière stratégique, en alignant les investissements avec les priorités de la commune et les besoins de ses résidents.

### **11.3 CONCLUSION**

La stratégie de préservation et d'entretien du patrimoine communal de Molenbeek est une réponse proactive aux défis urbains actuels, visant à réhabiliter les zones dégradées et à optimiser l'utilisation des ressources inexploitées. En mettant en œuvre ces mesures, la commune se dote des moyens nécessaires pour revitaliser son patrimoine immobilier, tout en générant des bénéfices économiques et sociaux durables. Grâce à une approche collaborative et inclusive, Molenbeek pourra transformer son patrimoine en un moteur de développement local, en harmonie avec les besoins de la communauté et les exigences de la durabilité environnementale.



## 12. MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ:

Le programme libéral pour la mobilité à Molenbeek a pour objectif de répondre aux besoins variés de ses citoyens en mettant l'accent sur l'inclusivité, la sécurité et l'efficacité. Ce programme s'inscrit dans un cadre de transparence et de collaboration avec les habitants et les autorités régionales. Il vise à améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, à sécuriser les cyclistes, et à optimiser les infrastructures de transport.

L'accessibilité est une priorité majeure pour notre commune. Pour y parvenir, nous mettrons en œuvre des mesures concrètes telles que l'amélioration de l'accès aux commerces, la sécurisation des infrastructures pour les cyclistes, et le réaménagement des voiries et trottoirs. Ces initiatives visent à créer un environnement où chaque citoyen, qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste, puisse se déplacer en toute sécurité et avec confort.

### 12.1 INSTALLATION DE RAMPES D'ACCÈS ET SIGNALISATION :

- **Audit des espaces publics** : Réaliser un audit pour identifier les lieux nécessitant des rampes d'accès et des améliorations de signalisation. Impliquer des associations de personnes à mobilité réduite pour s'assurer que tous les besoins sont pris en compte.
- **Construction des rampes** : Installer des rampes d'accès conformes aux normes, avec des inclinaisons adaptées et des surfaces antidérapantes. Ajouter une signalisation claire pour guider les usagers.
- **Signalisation** : Mettre en place une signalisation tactile pour les personnes malvoyantes et des panneaux explicatifs pour les personnes à mobilité réduite dans les lieux publics. Utiliser des matériaux réfléchissants pour améliorer la visibilité nocturne.

### 12.2 ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES & CRÉATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES PMR :

- **Programmes de sensibilisation** : Informer les commerçants sur les meilleures pratiques d'accessibilité, avec des formations sur l'adaptation des espaces de vente.
- **Création d'un service de transport pour les PMR** : Financer ce service avec des subsides fédéraux et européens.
- **Subventions et aides financières** : Mettre en place un fonds de soutien, alimenté par des subsides fédéraux, régionaux et européens, pour aider les commerces à financer des travaux d'adaptation.

### **12.3 SÉCURISATION DES CYCLISTES :**

- **Création de pistes cyclables sécurisées :** Prévoir des routes dédiées aux cyclistes, séparées des voies de circulation motorisée. Aménager les intersections avec des carrefours dédiés aux cyclistes, des feux de signalisation spécifiques et des protections physiques comme des bordures et des balises.
- **Stations de réparation et de stationnement :** Installer des stations de réparation entièrement équipées à des endroits stratégiques, comme les parcs et les zones commerçantes.

### **12.4 RÉHABILITATION DES ROUTES ET AMÉLIORATION DES TROTTOIRS :**

Nous visons à rénover les routes et trottoirs pour rendre les déplacements plus sûrs et confortables. Ces travaux visent à moderniser les infrastructures, réduire les risques d'accidents, et améliorer l'accessibilité dans la commune. Nous mettrons en place des solutions durables et esthétiques pour un cadre de vie agréable et fonctionnel.

- **Évaluation des routes :** Réaliser une étude pour identifier les zones endommagées et les besoins de rénovation. Cette étude sera menée par la commune avec l'aide des services régionaux et inclura l'examen des revêtements routiers, des bordures et des systèmes de drainage.
- **Travaux de réhabilitation :** Mettre en place un programme de rénovation comprenant la réparation des chaussées, des fissures et des nids-de-poule, ainsi que l'amélioration des systèmes de drainage pour éviter les inondations.
- **Équipements additionnels :** Ajouter des éclairages nocturnes et améliorer les passages piétons pour renforcer la sécurité.
- **Coordination avec les autorités régionales :** Améliorer l'offre de transport en commun. Nous travaillerons avec Bruxelles Mobilité pour optimiser l'utilisation de l'espace public et intégrer les suggestions des citoyens afin d'améliorer la qualité de vie urbaine. Cette collaboration créera un espace public plus accessible et agréable pour tous les usagers.
- **Collecte et analyse des suggestions citoyennes :** Système de proposition : Mettre en place un système en ligne et sur le terrain pour recueillir les suggestions des citoyens sur l'aménagement de l'espace public. Organiser des réunions publiques et des ateliers pour faciliter la participation.

## **12.5 CONCLUSION**

Le programme libéral pour la mobilité à Molenbeek reflète une vision pragmatique et tournée vers l'avenir, centrée sur l'amélioration continue des infrastructures tout en favorisant l'initiative privée et la coopération avec les citoyens. L'accent est mis sur l'inclusivité et l'accessibilité, tout en garantissant un environnement sûr et fonctionnel pour tous les usagers de la route, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

Ce programme repose sur une utilisation efficiente des ressources publiques et des financements européens et fédéraux pour soutenir des projets concrets, tout en laissant une place prépondérante à la collaboration avec les entreprises locales et les associations citoyennes. Grâce à une approche fondée sur la flexibilité et l'efficacité, ce projet vise à construire une mobilité moderne et durable, adaptée aux besoins actuels et futurs des habitants, en assurant une gestion optimale des espaces publics et une qualité de vie renforcée pour l'ensemble des citoyens.

Ce programme incarne l'idéal libéral d'une commune où la liberté de mouvement et d'initiative est soutenue par des infrastructures solides et accessibles, tout en favorisant une participation citoyenne active et éclairée.

## **13. ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE:**

### **13.1 VERDURISATION DE LA COMMUNE**

Les bienfaits des arbres sont désormais bien établis : ils améliorent l'absorption de l'eau, la qualité de l'air, luttent contre les îlots de chaleur et réduisent la pollution sonore. De plus, ils jouent un rôle crucial dans la gestion des risques d'inondation. En augmentant le nombre d'arbres, nous renforçons la capacité du sol à absorber l'eau de pluie, ce qui réduit le ruissellement et diminue les risques d'inondations urbaines. Les racines des arbres agissent comme des éponges, facilitant l'infiltration de l'eau et limitant la saturation des sols, ce qui aide à une gestion durable des eaux pluviales et prévient les inondations.

Pour financer cette politique de verdurisation, nous utiliserons les fonds publics européens destinés aux projets de développement durable et encouragerons la participation des entreprises via la bourse carbone. En compensant leurs émissions de carbone, les entreprises pourront soutenir les initiatives de plantation d'arbres tout en améliorant leur image éco-responsable.

### **13.2 AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

**Alléger les finances** : la commune souhaite réduire les coûts tout en respectant l'environnement. La plupart des bâtiments communaux sont anciens et mal isolés. Pour y remédier, nous proposerons un audit complet afin d'évaluer leur état. En fonction des résultats, nous envisagerons d'installer des panneaux photovoltaïques, d'améliorer l'isolation des bâtiments, et d'optimiser la gestion des eaux en luttant contre les fuites.

### **13.3 LE TRI**

**Tri sélectif** : la qualité de tri à Molenbeek est insuffisante par rapport à d'autres communes. Nous nous inspirerons des solutions efficaces trouvées dans d'autres villes européennes, comme en Espagne. Nous proposerons d'installer des conteneurs enterrés là où c'est possible et des conteneurs aériens avec accès sécurisé par badge pour les habitants.

Pour réduire les déchets tout en favorisant la réutilisation, le recyclage et l'inclusion sociale, nous créerons une ressourcerie. Cette structure encouragera la réutilisation, la réparation et la revalorisation des objets et matériaux, transformant les déchets en ressources précieuses et promouvant des pratiques de consommation durables. En parallèle, elle offrira des opportunités de formation dans les domaines de la réparation et de la vente pour les habitants de Molenbeek, notamment ceux éloignés du marché du travail, contribuant ainsi à l'inclusion sociale et au développement des compétences. La ressourcerie jouera également un rôle clé dans la sensibilisation des habitants aux avantages de l'économie circulaire et aux meilleures pratiques de gestion des déchets. Enfin, nous mettrons en place des mécanismes pour évaluer l'impact de la ressourcerie, mesurer la performance des programmes, et ajuster les stratégies selon les résultats, en utilisant des indicateurs de performance pour suivre les progrès et identifier les améliorations possibles.

### **13.4 CRÉATION D'UNE RESSOURCERIE**

La ressourcerie sera mise en place pour réduire les déchets, encourager la réutilisation, le recyclage et favoriser l'inclusion sociale. Elle fonctionnera selon les principes de l'économie circulaire, en donnant une seconde vie aux objets. En plus de limiter les déchets, elle encouragera la réparation et la valorisation des matériaux, transformant les objets inutilisés en ressources précieuses tout en promouvant des pratiques durables.

La ressourcerie aura aussi un impact social important en créant des formations et des emplois dans la réparation et la vente, particulièrement pour les personnes éloignées du marché du travail, comme les personnes handicapées ou les seniors en reconversion. Cela permettra de favoriser l'inclusion sociale tout en développant les compétences des participants.

En plus de son rôle pratique, la ressourcerie sensibilisera les habitants aux bienfaits de l'économie circulaire et aux bonnes pratiques de gestion des déchets. Des systèmes d'évaluation seront mis en place pour mesurer les résultats de ses actions, ajuster les stratégies et assurer un suivi régulier. Des indicateurs clés de performance permettront de suivre les progrès et d'identifier les pistes d'amélioration.

Le projet a deux objectifs principaux : réduire et recycler les déchets dans la commune, et promouvoir l'intégration sociale grâce à des emplois subventionnés. Enfin, pour assurer la viabilité du projet, les libéraux veilleront à ce que les revenus issus de la vente des objets contribuent à pérenniser la ressourcerie.

### **13.5 CRÉATION D'UNE FERME URBAINE**

Pour favoriser l'inclusion sociale, encourager l'économie locale et circulaire, tout en inscrivant Molenbeek dans une démarche respectueuse de l'environnement, une ferme urbaine sera créée. Elle renforcera la cohésion sociale et produira des fruits et légumes pour les circuits courts. Elle offrira aussi des opportunités éducatives pour les écoles et les aînés avec des activités de jardinage. La ferme se concentrera sur trois axes :

- **Le potager urbain** : Les potagers fourniront des fruits et légumes locaux tout en créant des emplois et en renforçant la cohésion sociale. Les sites seront identifiés en collaboration avec les services communaux et Bruxelles Environnement. La gestion, la récolte et la vente des produits seront confiées aux habitants de la commune.
- **Les ruches partagées** : Ce projet développera l'apiculture urbaine et locale, créant des emplois tout en sensibilisant à la protection des abeilles. Le miel produit sera vendu via des marchés locaux et des boutiques en ligne, permettant de financer et pérenniser l'activité.
- **Le compost** : Ce volet encouragera la gestion locale des déchets organiques et soutiendra des projets durables. Des composteurs seront installés dans les quartiers volontaires. Le compost sera vendu dans des marchés locaux, magasins bio et en ligne. Les fonds générés soutiendront des projets éducatifs et environnementaux.
- **Un label "Économie Durable"** sera également lancé pour reconnaître les efforts des entreprises locales en matière de durabilité. Il sera promu par des campagnes de communication et des événements récompenseront les entreprises certifiées, tout en partageant les meilleures pratiques pour les encourager à évoluer vers des modèles plus durables.

### **13.6 CONCLUSION**

Ce programme ambitieux, centré sur l'environnement et le développement durable, aspire à faire de la commune un modèle de résilience écologique et de cohésion sociale. En optimisant le tri des déchets, en préservant et valorisant les espaces verts, et en promouvant l'agriculture urbaine, nous créons un cadre de vie plus sain et plus agréable pour tous les habitants.

Grâce à une utilisation judicieuse des ressources financières publiques et privées, nous garantissons non seulement la viabilité économique du projet, mais aussi son impact

durable. En misant sur la collaboration avec les citoyens, les entreprises et les institutions régionales et européennes, ce programme incarne une vision novatrice où l'écologie urbaine devient un moteur de progrès social, économique et environnemental.

Cet engagement collectif permettra de bâtir une commune plus verte, inclusive et résiliente, tout en renforçant les liens entre la nature et la communauté urbaine, pour répondre aux enjeux de demain.

## **14. ÉDUCATION – FORMATION – JEUNESSE**

Pour assurer un avenir prometteur à Molenbeek, nous devons concentrer nos efforts sur l'amélioration de l'éducation et de la formation. Bien que la commune ne contrôle pas directement les programmes éducatifs, elle peut jouer un rôle essentiel en facilitant l'accès à l'éducation, en encourageant l'innovation, et en collaborant avec divers acteurs locaux et régionaux. Molenbeek, avec l'une des populations les plus jeunes du pays, fait face à un taux d'inactivité élevé, révélant un manque de vision politique pour notre jeunesse. Le MR-VLD de Molenbeek veut relever ce défi en transformant nos jeunes en citoyens responsables et autonomes (CRACS).

### **14.1 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES**

La commune s'engage à rénover les bâtiments scolaires pour créer des environnements d'apprentissage modernes et stimulants. Nous améliorerons les équipements scolaires avec l'installation de technologies comme des ordinateurs et tableaux interactifs, et veillerons à ce que les écoles disposent du matériel nécessaire à une bonne hygiène. Des espaces innovants comme des laboratoires de sciences et des ateliers créatifs seront mis en place pour encourager l'innovation et la créativité.

### **14.2 ENCOURAGER L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE**

En parallèle à la modernisation des infrastructures, nous voulons rendre l'apprentissage plus interactif et efficace en introduisant des méthodes pédagogiques actives. L'apprentissage par projets, les débats et la résolution de problèmes seront promus pour développer l'esprit critique et l'autonomie des élèves. Nous soutiendrons également l'intégration des technologies éducatives, avec des plateformes d'apprentissage en ligne et des outils numériques pour mieux préparer les jeunes aux innovations numériques du monde professionnel.

### **14.3 RENFORCEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS**

En alignant les opportunités éducatives avec les besoins du marché du travail, nous collaborerons avec les entreprises locales pour offrir des programmes de stages aux jeunes.



Ces expériences pratiques les aideront à mieux comprendre le monde du travail, tout en créant un vivier local de talents. Nous encouragerons également des initiatives locales de formation dans des secteurs en pleine expansion comme la technologie et la santé.

#### **14.4 ACCÈS ÉQUITABLE À L'ÉDUCATION**

Nous voulons assurer à tous les jeunes de Molenbeek un accès équitable à l'éducation de qualité. Cela passera par la mise en place de bourses et d'aides financières pour les familles à faible revenu, en partenariat avec des organisations locales. Nous mettrons également en place des programmes de soutien scolaire, avec des tutorats et des cours de rattrapage, pour aider les élèves en difficulté à réussir leur parcours.

#### **14.5 PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE**

Afin de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, nous organiserons des ateliers collectifs et des séminaires ouverts à tous. Ces ateliers couvriront des sujets variés comme les compétences numériques et la gestion de projet. Nous faciliterons également l'accès à des programmes de développement personnel et professionnel, en collaboration avec des centres de formation régionaux, pour permettre aux adultes et aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences.

#### **14.6 FACILITATION DE L'ACCÈS AUX SOURCES DE FINANCEMENT**

Pour soutenir les projets éducatifs, de formation et d'entrepreneuriat, nous identifierons des subventions régionales, communautaires et européennes. En partenariat avec des fondations privées, nous chercherons des financements pour diversifier les sources de revenus. Enfin, nous aiderons les jeunes entrepreneurs à obtenir des microcrédits pour développer leurs idées innovantes.

#### **14.7 SUIVI ET ÉVALUATION DES INITIATIVES**

Pour garantir l'efficacité de nos programmes, nous mettrons en place des évaluations régulières basées sur des indicateurs de performance mesurables. Les retours d'information des bénéficiaires, enseignants et employeurs seront pris en compte pour ajuster et améliorer les initiatives, assurant ainsi une gestion efficace des ressources publiques.

En investissant dans l'éducation, la formation et l'entrepreneuriat, Molenbeek se donne les moyens de créer un avenir plus inclusif et prospère pour sa jeunesse, tout en répondant aux besoins du marché du travail et en développant l'innovation locale.

## **14.8 CONCLUSION**

Le programme libéral pour Molenbeek met l'accent sur l'éducation, la formation et l'entrepreneuriat comme piliers essentiels pour offrir un avenir prospère à la commune. En modernisant les infrastructures éducatives, en encourageant l'innovation pédagogique et en renforçant les partenariats avec le secteur privé, nous visons à préparer les jeunes de Molenbeek à relever les défis du monde professionnel tout en stimulant l'esprit entrepreneurial.

Ce programme s'inscrit dans une vision d'inclusion, où chaque citoyen, quel que soit son milieu social, aura un accès équitable à une éducation de qualité et aux opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. En investissant dans la jeunesse et en alignant les formations sur les besoins du marché du travail, nous voulons transformer les jeunes en citoyens responsables, autonomes et acteurs du développement économique local.

Le programme libéral propose des solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie à Molenbeek, tout en assurant une gestion efficace et durable des ressources publiques. Avec une évaluation continue des initiatives et une collaboration étroite entre les différents acteurs, nous construirons une commune dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir.

## **15. PETITE ENFANCE :**

### **15.1 OPTIMISATION DES SERVICES D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE À MOLENBEEK**

Face aux défis liés à la tutelle financière et à la croissance démographique, il est essentiel de mettre en place des solutions innovantes et pragmatiques pour améliorer les services d'accueil des jeunes enfants à Molenbeek. Le programme des libéraux molenbeekoïses propose une augmentation des places en crèche et la mise en place d'alternatives d'accueil en maximisant les ressources existantes et en recherchant des financements externes.

### **15.2 AUGMENTATION DES PLACES EN CRÈCHES**

#### **A. Réhabilitation des bâtiments**

- **Recensement des infrastructures** : Identifier les bâtiments municipaux sous-utilisés ou les propriétés privées pouvant être transformés en crèches.

#### **B. Optimisation des espaces**

- **Réorganisation interne** : Réaménager les espaces au sein des crèches actuelles pour augmenter leur capacité d'accueil, tout en garantissant les normes de sécurité, d'hygiène et de confort.

### **15.3 SOLUTIONS MODULAIRES ET TEMPORAIRES**

#### **A. Crèches modulaires**

- **Structures temporaires** : Installer rapidement des unités préfabriquées, adaptées aux besoins des jeunes enfants, pour répondre aux besoins immédiats.

#### **B. Espaces temporaires pour urgences**

- **Transformation des locaux vacants** : Convertir des espaces temporairement vacants en crèches pour faire face à des demandes urgentes.
- **Gestion flexible** : Créer un plan de gestion adaptable en fonction de la demande pour optimiser l'utilisation de ces espaces.

## **15.4 FINANCEMENT ET PARTENARIATS**

- **Subventions régionales et fédérales** : Identifier les aides disponibles pour financer les infrastructures éducatives et les services de garde.
- **Fonds européens** : Explorer les opportunités de financement à l'échelle européenne pour soutenir la création de nouvelles crèches et autres lieux d'accueil.

## **15.5 DÉVELOPPEMENT DES ALTERNATIVES D'ACCUEIL**

**Soutien aux assistantes maternelles et aux milieux d'accueil familiaux :**

- **Formation et certification** : Mettre en place des programmes de formation subventionnés et un système de certification pour assurer la qualité des services de garde à domicile.
- **Aides financières** : Proposer des subventions pour l'aménagement des espaces de garde afin de garantir leur sécurité et confort.

## **15.6 GARDE FLEXIBLE ET CRÈCHES D'ENTREPRISES**

**A. Crèches en partenariat avec les entreprises locales**

- **Crèches sur site** : Développer des partenariats avec des entreprises pour créer des crèches au sein des lieux de travail ou à proximité.

**B. Garderies périodiques et flexibles**

- **Services saisonniers** : Mettre en place des services de garde pendant les périodes de forte demande (vacances scolaires, jours fériés).
- **Horaires étendus** : Proposer des options de garde flexibles, y compris en soirée, pour s'adapter aux besoins des familles.

## **15.7 SUIVI, ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE**

**A. Indicateurs de performance**

- **Amélioration continue** : Utiliser des audits réguliers et les retours des familles pour ajuster et améliorer les services de garde.

## **B. Consultation des parties prenantes**

- **Réunions et retours d'information** : Organiser régulièrement des consultations avec les parents, professionnels et autres acteurs concernés pour recueillir des suggestions.
- **Rapports annuels** : Publier des rapports transparents sur les progrès réalisés, les défis rencontrés et les futures orientations.

### **15.8 CONCLUSION**

Ce programme vise à maximiser les ressources disponibles, intégrer des solutions créatives et rechercher des financements externes, notamment européens, afin d'améliorer les services d'accueil des jeunes enfants à Molenbeek. En adoptant une approche innovante, nous pourrons soutenir les familles, renforcer la cohésion sociale et répondre aux défis financiers de manière durable et efficace.

## 16. JEUNESSE:

Molenbeek-Saint-Jean est une commune pleine de diversité et de potentiel, avec une jeunesse dynamique qui constitue une grande partie de sa population et incarne son avenir. Cependant, ces jeunes rencontrent des obstacles importants dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement, et de l'intégration sociale. À travers notre programme libéral "Place aux Jeunes", nous avons pour ambition de leur fournir les ressources, les opportunités et l'accompagnement indispensables pour qu'ils puissent s'épanouir et jouer un rôle actif dans la vie de la commune.

### 16.1 ÉDUCATION ET FORMATION CONTINUE

L'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et à des formations adaptées est cruciale pour permettre aux jeunes de Molenbeek de se réaliser pleinement.

- **Renforcement de l'éducation secondaire et supérieure** : Nous renforcerons les partenariats entre les écoles et les entreprises locales, notamment dans les domaines STEM (Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques), et encouragerons des stages et apprentissages en lien avec le marché du travail.
- **Bourses et subventions** : Nous introduirons des bourses d'études pour les jeunes issus de familles à revenu modéré, afin de faciliter leur accès à l'enseignement supérieur.
- **Formation continue et éducation non-formelle** : Des centres de formation professionnelle offriront des programmes adaptés aux jeunes qui quittent l'école sans diplôme, ainsi que des formations dans les métiers manuels, le numérique, et l'entrepreneuriat.

### 16.2 CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES (CCJ)

- **Développer le Conseil consultatif des Jeunes** : Le Conseil consultatif des jeunes (CCJ) sera chargé de se doter d'un Conseil d'administration et d'une Assemblée générale, permettant ainsi aux jeunes de prendre des responsabilités et d'acquérir une réelle autonomie. Ce processus impliquera l'organisation de votes. Le rôle du coordinateur ou de la coordinatrice sera de soutenir le CCJ dans cette structuration et dans l'élaboration de ses statuts.

- **Réunions semestrielles** dans lesquelles le CCJ prendra part, aux côtés du Collège, des chefs de groupe du Conseil communal, des directeurs et préfets des écoles secondaires et de la Direction du CPAS. Ces espaces d'expression permettront d'identifier les problèmes et de proposer des solutions. La diversité de la commune sera reflétée dans la composition de ce conseil, qui sera paritaire au niveau linguistique et de genre.

### **16.3 GUICHET CENTRALISÉ POUR LES JEUNES**

- Création d'un guichet unique, facilement accessible, pour fournir aux jeunes des informations sur l'emploi, les activités locales et les projets qu'ils souhaitent lancer. Ce guichet sera géré par des jeunes et des retours réguliers des utilisateurs permettront d'ajuster les services en fonction des besoins.

### **16.4 STIMULATION DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRENEURIAT**

Créer des opportunités d'emploi et encourager l'entrepreneuriat est essentiel pour offrir aux jeunes des perspectives d'avenir.

- **Incubateurs d'entreprises jeunes** : Nous mettrons en place un incubateur pour accompagner les jeunes entrepreneurs avec des conseils, des ressources et un espace de travail à faible coût.
- **Concours d'innovation** : Un concours annuel d'innovation sera lancé pour encourager les jeunes à proposer des solutions innovantes aux défis locaux, avec un financement pour les meilleurs projets.
- **Simplification des démarches** : Nous créerons un guichet unique pour aider les jeunes entrepreneurs à lancer leur entreprise sans se perdre dans la bureaucratie.

### **16.5 ACCÈS AU LOGEMENT**

L'accès au logement est un problème majeur pour de nombreux jeunes à Molenbeek. Nous nous engageons à soutenir des solutions innovantes et abordables.

- **Projets de co-habitat** : Nous encouragerons les projets de co-habitat et de colocation pour réduire les coûts de logement tout en créant des communautés dynamiques.

- **Subventions pour les premiers locataires** : Des aides au loyer ou des prêts sans intérêt seront proposés pour aider les jeunes à s'installer.
- **Guichet logement jeune** : Un guichet dédié fournira des informations sur les droits des locataires, l'accès à des aides financières et des conseils en gestion budgétaire.
- **Intégration sociale et loisirs** : L'intégration sociale et la participation civique des jeunes sont essentielles pour une commune inclusive et dynamique.
- **Activités sportives et culturelles** : Nous financerons des clubs de jeunesse et des associations sportives pour offrir des activités accessibles à tous, en aménageant des zones spécifiques comme des espaces pour le rodéo encadré et un skatepark.
- **Événements culturels** : Des festivals, des expositions d'art et des spectacles seront organisés régulièrement pour offrir aux jeunes des espaces d'expression et de découverte

## **16.5 SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE**

Assurer la sécurité et le bien-être des jeunes de Molenbeek est une priorité.

**Soutien psychologique** : L'accès aux services de santé mentale sera renforcé, et des consultations psychologiques gratuites ou à prix réduit seront proposées.

**Prévention de la délinquance et des dérives** : Des programmes de prévention seront mis en place en collaboration avec les écoles et les associations locales pour soutenir les jeunes à risque.

**Centres de soutien** : Des services d'accompagnement seront mis en place pour offrir des conseils, du soutien social et des activités supervisées aux jeunes en difficulté, en s'appuyant sur les infrastructures et ressources existantes.

## **16.6 CONCLUSION**

Le programme "Place aux Jeunes" est un engagement fort pour faire de Molenbeek une commune où la jeunesse est au cœur de l'action. En améliorant l'accès à l'éducation, en soutenant l'emploi, en facilitant l'accès au logement, et en renforçant leur intégration sociale et leur bien-être, nous préparons une génération capable de contribuer pleinement au développement de Molenbeek. Les jeunes ne sont pas seulement l'avenir de la commune, ils en sont aussi le présent. Ensemble, construisons une commune dynamique et tournée vers l'avenir.



## **17. COHÉSION SOCIALE:**

### **17.1 SANTÉ MENTALE**

La santé mentale est un enjeu sociétal. La période covid a mis en évidence les difficultés du secteur et la pauvreté de l'offre.

Pour les libéraux molenbeekois, il est fondamental de développer une approche intégrée pour soutenir le secteur de la santé mentale.

Nous souhaitons stimuler l'implantation de professionnels qualifiés en mettant des locaux à dispositions de professionnels et en organisant des événements pour informer le public sur les services disponibles.

### **17.2 CONSEIL CONSULTATIF DES AINÉS**

La pyramide des âges étant ce qu'elle est, les seniors seront de plus en plus nombreux. Ce sont des citoyens à part entière avec des demandes et des besoins qui doivent être rencontrés par les autorités communales.

**Les libéraux de Molenbeek souhaitent travailler selon 3 axes :**

- La mise aux normes du conseil consultatif des aînés
- La pérennisation du conseil des personnes porteuses de handicaps
- La création d'un conseil intergénérationnel

**Objectifs :**

- Recueillir les demandes et besoins des 60 ans et plus, et de les relayer auprès du conseil communal.
- Favoriser la participation citoyenne
- Lutter contre l'âgisme.

Actuellement, le conseil n'est pas conforme au cadre légal (ordonnance de 27 juillet 2017) qui prévoit notamment la parité linguistique et de genre, la présence de représentant du CPAS et de la commune.

A titre d'exemple, aucun néerlandophone et aucun représentant du CPAS ou de la commune n'est présent. Ces absences privent celle-ci d'une vue d'ensemble sur les difficultés vécues au quotidien par nos aînés alors que la précarité gagne du terrain.

Les planifications budgétaires doivent être réalisées en tenant compte du fait que le progrès doit se faire dans l'intérêt de tous et non pas, en sacrifiant le bien être des aînés au bénéfice des plus jeunes.

### **Activités socio-culturelles :**

- **Ateliers de bien-être** : En favorisant des pratiques qui encouragent la mobilité et la relaxation, nous contribuons à améliorer la qualité de vie des seniors, en leur offrant des outils pour préserver leur santé physique et mentale ainsi que leur bien-être de manière proactive et en réduisant le stress.
- **Promenades culturelles** : Organiser des parcours dans des sites historiques, des promenades dans des jardins botaniques, ou des visites guidées dans des musées : permet aux seniors de rester physiquement et mentalement actifs. Ces activités constituent également des opportunités de socialisation dans un contexte ludique et permettent de rompre la solitude à l'origine de beaucoup de mal être voir même de dépressions.
- **Cercle de réflexions** : Nos aînés ont également des idées, fruit de leur expérience professionnelle et/ou de leur parcours de vie.
- **Fracture numérique** : Pérennisation et multiplications des dispositifs.

### **17.3 CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP**

Les libéraux de Molenbeek veulent permettre une participation complète et équitable des personnes porteuses d'handicap dans la société, en créant des opportunités professionnelles et prenant en compte les besoins de chacun via des installations adaptées.

Les personnes porteuses de handicap font partie intégrante de notre société. Il est grand temps que Molenbeek les reconnaisse comme des citoyens à part entière, non seulement en traitant leur demande avec diligence et attention mais également en ayant une politique volontaire pour leur insertion dans le monde du travail.

Pour les libéraux molenbeekoïses, la vraie réussite consiste à veiller sur l'épanouissement professionnel de chacun que l'on soit porteur ou non d'un handicap. C'est d'ailleurs une

obligation légale que l'administration communale de Molenbeek ne remplit pas actuellement.

De plus, les libéraux de Molenbeek entendent permettre aux personnes porteuses de handicap de pratiquer des activités sportives et culturelles de qualité, en toute sécurité ce qui suppose un encadrement spécialisé et des infrastructures adaptées.

#### **17.4 CONSEIL INTERGÉNÉRATIONNEL**

Les libéraux molenbeekois souhaitent créer un espace où jeunes et moins jeunes réfléchissent ensemble sur les enjeux de sociétés.

En encourageant les échanges intergénérationnels, nous renforçons la cohésion via la création de liens entre les plus jeunes et leurs aînés.

Proposer des activités adaptées, contribue à réduire les barrières sociales, et à promouvoir une société à la fois plus solidaire et inclusive.

Les seniors font partie intégrante de la société et doivent être reconnus comme des acteurs et des interlocuteurs à part entière.

Nous souhaitons donc poser des actions concrètes pour favoriser l'accès au marché du travail des personnes porteuses handicaps et changer le regard porter sur celles-ci et nos aînés.

#### **17.4 LE LIVRE BLANC DES JEUNES**

Les libéraux souhaitent promouvoir la participation citoyenne dès l'âge de 16 ans, convaincus que les jeunes ont la capacité de réfléchir aux enjeux de société, de formuler des propositions, de partager leurs difficultés et, bien sûr, de célébrer leurs succès.

- **Le livre blanc des jeunes** : S'inspirant de l'exemple du Parlement européen, les libéraux molenbeekois souhaitent offrir aux jeunes l'opportunité de contribuer aux débats sur les questions sociétales. Le livre blanc, qui recueillera leurs idées et propositions, sera ensuite transmis au conseil communal pour alimenter les décisions locales.

- **Le conseil intergénérationnel** : Ce forum permettra aux jeunes, âgés de 16 à 25 ans, d'échanger leurs idées avec les aînés. Cette réflexion partagée donnera aux autorités communales une vision transversale et enrichie pour mieux répondre aux défis sociétaux.

Nous croyons fermement que la consultation citoyenne et l'inclusion de tous sont les clés pour répondre aux attentes des habitants et relever les défis d'un monde en perpétuelle évolution.

## **17.5 CONCLUSION**

En développant ces initiatives, notre objectif est de créer un environnement inclusif et dynamique, favorisant la participation de chacun, renforçant les liens sociaux et promouvant un bien-être collectif. Ces actions visent à l'épanouissement individuel tout en contribuant à la construction d'une commune plus unie et solidaire.

*« Ne parlons plus de personnes fragilisées, mais de citoyens forts et intégrés. »*

## 18. SPORT :

Le sport est un réel moteur de cohésion sociale mais également un levier important en terme de développement économique et de santé.

Le sport permet également de faire briller notre commune au travers de nos ambassadeurs et ambassadrices du sport. Ils sont nombreux nos talents dans nos clubs tant au niveau individuel que collectif qui représentent notre commune au niveau des compétitions nationales et internationales.

Notre volonté est également d'améliorer l'accessibilité à la pratique du sport pour les personnes avec handicap, de favoriser le sport pour tous et le sport intergénérationnel. Cela nécessite de veiller à une accessibilité des infrastructures et de réfléchir au coût que représente le sport afin que cela reste abordable pour toutes et tous.

Par ailleurs, la commune jouit d'un parc d'infrastructures sportives conséquent dont un peut se féliciter mais qu'il faut en permanence entretenir et moderniser (stade Machtens, Piscine Olympique, Stade Pévenage, Salle Omnisport du Sippelberg, etc.)

Les clubs sportifs sont également des partenaires de la commune pour soutenir notre jeunesse, développer l'économie locale, ou encore améliorer le vivre-ensemble. Nous devons tisser des liens avec ces derniers mais également leur permettre d'être régulièrement en contact.

Enfin, la mise en place d'une régie sportive permettra une gestion centralisée et efficace de l'offre sportive dans notre commune.

### 18.1 INFRASTRUCTURES

- S'appuyer sur **la mise en place de la régie sportive** pour permettre de maximiser les ressources disponibles et s'assurer une gestion plus efficace et transparente des installations sportives.
- **Ouvrir les salles de sport des écoles** en dehors des heures de cours en faveur des clubs de sport molenbeekoïses et établir des collaborations avec les infrastructures sportives privées.
- Développer la **mutualisation d'infrastructure sportive entre les communes** (terrains de football, salle omnisport, piste d'athlétisme).

- Etablir une **évaluation des infrastructures sportives existantes** (accessibilité, vétusté, fonctionnalité, matériel, localisation) et le cas échéant, développer un plan de rénovation avec échéances.
- Partenariat avec les clubs sportifs pour **animer les infrastructures sportives de rue** (agora space, espace fitness, parc).

## **18.2 IMAGES ET SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS**

- **Développer des moyens de communication** (web tv) pour promouvoir nos sportifs et clubs sportifs pendant l'année et lors de moments clefs comme la soirée des mérites sportifs. Organiser des interviews des bénévoles de nos clubs sportifs pour améliorer leur visibilité.
- **Organiser une réunion annuelle des clubs sportifs molenbeekoïses** afin de favoriser la coopération entre les clubs. Diffuser les références des clubs molenbeekoïses dans d'autres clubs sportifs molenbeekoïses pour encourager les collaborations.
- **Soutenir financièrement** les clubs sportifs dans le cadre d'appel à projet thématique (handisport, sport féminin, sport pour tous,).
- **Sponsoring local** : Faciliter les partenariats avec des entreprises locales pour sponsoriser des clubs sportifs et des événements.
- **Crowdfunding** : Encourager l'utilisation de plateformes de crowdfunding pour financer des projets spécifiques des clubs.

## **18.3 LE SPORT, FACTEUR DE COHÉSION ET DE VIVRE ENSEMBLE**

- Organiser un partenariat avec les écoles, les entreprises et le secteur sportif pour **lutter contre le décrochage scolaire** à l'image de l'école de l'inclusion par le sport.
- Réinstaurer la **compétition interscolaire ou parascolaire** (championnats inter-écoles, cross inter-écoles, olympiades du sport...).
- Réinstaurer la **compétition sportive pour le personnel communal**.
- Améliorer l'**apprentissage des langues** en encourageant les clubs sportifs qui organisent des stages sportifs en immersion linguistique.

- Organiser une **course découverte** de 5km et 10 km afin de visiter les endroits incontournables à Molenbeek. Dans le cadre de cette course, instaurer un volet intergénérationnel en créant des duo (un senior et un jeune) qui vont courir ensemble.
- Encourager les sports de l'esprit : jeux d'échecs, jeux de société, ...

#### **18.4 SPORT ET SANTÉ**

- Créer un **parcours santé** entre les différents parcs et zones vertes de Molenbeek durant par exemple la journée sans voiture.
- Proposer des formations aux responsables et entraîneurs sportifs pour améliorer la **prévention à la santé** ( usage de défibrillateurs).

#### **18.5 CONCLUSION**

Le sport est un levier essentiel pour la commune de Molenbeek, tant sur le plan social qu'économique et sanitaire. En améliorant les infrastructures sportives, en rendant la pratique du sport accessible à tous, et en soutenant les clubs locaux, Molenbeek se donne les moyens de renforcer la cohésion sociale et de promouvoir une vision inclusive du sport. La mise en place d'une régie sportive centralisée permettra d'optimiser la gestion des ressources et d'assurer une gestion durable des équipements. En collaborant avec les écoles, les entreprises, et en impliquant toutes les générations, le sport devient un vecteur puissant pour le vivre-ensemble, tout en mettant en lumière les talents de la commune au niveau national et international. Ce modèle inclusif, axé sur l'accessibilité et l'innovation, contribue également à l'amélioration de la santé publique grâce à la promotion d'activités sportives variées, adaptées à chacun.

## 19. CULTURES CROISÉES:

Molenbeek-Saint-Jean, riche de sa diversité culturelle et située au carrefour des échanges humains, puise sa force dans cette mosaïque de cultures. En tant que commune dynamique et tournée vers l'avenir, il est essentiel de renforcer notre ouverture au monde afin de favoriser l'enrichissement mutuel et la compréhension interculturelle. À travers le programme "Cultures Croisées", nous visons à établir des partenariats solides avec des villes internationales. Ces jumelages permettront de stimuler des échanges culturels, économiques, éducatifs et sociaux, tout en renforçant notre identité collective et en nous inscrivant dans une perspective globale.

### 19.1 JUMELAGES AVEC DES VILLES INTERNATIONALES

Identifier les villes qui partagent des défis et des caractéristiques similaires à Molenbeek. Une fois ces villes choisies, nous signerons des accords de jumelage et mettrons en place des comités mixtes pour coordonner les échanges et les projets communs.

### 19.2 RENFORCER LE DIALOGUE INTER CULTUREL

- **Création de résidences d'artistes** entre Molenbeek et les villes partenaires. Les artistes pourront travailler et exposer dans l'autre pays, ce qui favorisera une meilleure compréhension culturelle. Un festival annuel international rassemblera des artistes et des chefs de ces villes pour célébrer notre patrimoine commun. Nous créerons aussi des programmes pour jeunes talents dans divers domaines artistiques, offrant des stages et des bourses pour des formations en Belgique ou à l'étranger.
- **Etablir des partenariats entre les établissements scolaires** de Molenbeek et les villes partenaires permettant des échanges linguistiques et culturels. Nous développerons des programmes de formation professionnelle en collaboration avec des institutions locales pour améliorer les compétences des jeunes et des adultes dans des secteurs clés
- **Faciliter les échanges commerciaux** entre les entreprises de Molenbeek et celles des villes internationales par des missions économiques et des foires commerciales. Nous travaillerons avec des ONG pour des projets de développement durable, comme l'amélioration de l'habitat urbain et l'accès à l'eau potable. Enfin, nous créerons des incubateurs d'entreprises pour soutenir les startups et PME dans les deux régions, en leur offrant ressources, mentorat, et financements pour encourager l'innovation.



### **19.3 MODERNISER LES INFRASTRUCTURES**

- **Partenariat avec les ONG locales pour réaliser des projets de développement durable.** Ces projets viseront à améliorer les conditions de vie, comme l'accès à l'eau potable et à l'éducation, tout en renforçant les liens internationaux.
- **Création d'incubateurs d'entreprises transnationaux** pour soutenir les startups et PME des deux régions. Ces incubateurs offriront des ressources, du mentorat, et des financements pour favoriser l'innovation et la croissance.
- **Création de Centres culturels multiculturels** à Molenbeek pour favoriser les échanges internationaux. Un nouveau centre culturel sera établi pour organiser des événements, expositions et ateliers en collaboration avec les villes jumelées. Ce centre sera un lieu central pour les activités interculturelles et renforcera les liens entre les communautés locales et internationales. Nous mettrons également en place des espaces de cocréation où les artistes de Molenbeek et des villes jumelées pourront collaborer, favorisant ainsi l'innovation et les projets interculturels.
- **Amélioration des installations** en rénovant les salles de spectacle pour accueillir des événements internationaux et en utilisant les lieux publics de Molenbeek pour des festivals de rue, concerts en plein air, et marchés artisanaux. Ces initiatives dynamiseront la vie locale et renforceront le sentiment de communauté.

### **19.4 VALORISATION ET PROMOTION DE MOLENBEEK A L'INTERNATIONAL**

- Lancement de **campagnes de communication** pour promouvoir la commune comme un modèle de diversité culturelle. Nous participerons à des événements internationaux pour partager notre expérience et nouer des partenariats. Nous développerons le tourisme culturel en organisant des circuits touristiques et des itinéraires interculturels qui mettront en avant notre patrimoine et offriront une expérience unique aux visiteurs.

### **19.5 CONCLUSION**

Le partie "Culture Croisée" de notre programme invite les Molenbeekois à embrasser leur diversité culturelle et à s'ouvrir sur le monde. En établissant des jumelages avec des villes internationales, surtout au Brésil, nous enrichirons notre commune, renforcerons notre identité collective et créerons de nouvelles opportunités. Ensemble, nous ferons de Molenbeek un modèle de diversité, de créativité et de solidarité, tout en affirmant notre place sur la scène internationale.

## **20. PARTICIPATION CITOYENNE:**

### **20.1 CRÉATION D'UN GUICHET JEUNESSE GÉRÉ PAR LES JEUNES**

Nous mettrons en place un point de contact centralisé pour permettre aux jeunes d'accéder facilement aux services et informations qui leur sont dédiés. Des jeunes seront formés pour gérer le guichet en développant leurs compétences en gestion de projets. Ils donneront des conseils sur les opportunités d'emploi, des informations sur les activités locales et un soutien aux projets initiés par les jeunes.

Pour améliorer la participation des jeunes, nous organiserons des ateliers réguliers de formation sur la prise de décision collective, et instaurerons un système de mentorat où les jeunes plus expérimentés aideront les nouveaux à s'intégrer dans le processus.

### **20.2 PLATEFORME CITOYENNE**

La plateforme de consultation citoyenne en ligne permettra aux citoyens d'exprimer leurs opinions et de participer à des sondages et discussions sur des projets en cours. Elle offrira des outils comme des sondages, forums, et cartes interactives. La plateforme sera promue sur les réseaux sociaux et lors d'événements locaux, avec des tutoriels pour en faciliter l'utilisation. Des outils d'analyse suivront les tendances, et des rapports semestriels seront publiés pour assurer la transparence des actions prises.

Pour encourager une participation plus active, nous introduirons un système de reconnaissance, avec des badges ou des récompenses symboliques pour les citoyens les plus engagés. De plus, des réunions de quartier régulières seront organisées en lien avec la plateforme, afin de discuter des résultats des consultations en ligne et d'impliquer directement ceux qui n'ont pas accès à Internet.

### **20.3 BOITE À IDÉES**

Une boîte à idées sera installée dans des lieux publics pour permettre aux habitants de proposer des suggestions, qui seront ensuite évaluées, avec des mises à jour régulières sur les actions entreprises. Un comité de coordination supervisera les projets et assurera une bonne communication entre les acteurs locaux. Une plateforme en ligne facilitera le partage de ressources entre associations, comme du matériel ou des locaux.

Les projets seront soutenus par des subventions, avec des ateliers et des consultations pour aider à leur obtention, tout en garantissant la transparence dans l'utilisation des fonds. Le suivi des initiatives sera assuré grâce à des indicateurs de performance, avec des rapports annuels publiés pour informer sur les résultats. Enfin, des réunions de retour seront organisées pour ajuster les projets en fonction des retours des citoyens, afin d'améliorer continuellement les processus de participation.

Pour améliorer l'utilisation de la boîte à idées, nous intégrerons un retour personnalisé pour chaque suggestion, avec un suivi de son évolution et des explications en cas de rejet. Nous organiserons également des ateliers publics où les citoyens pourront affiner leurs idées avec des experts et d'autres membres de la communauté, augmentant ainsi leurs chances de voir leurs projets aboutir.

## **20.4 LE COMITÉ DE QUARTIER**

Le comité de quartier joue un rôle central dans la coordination des projets locaux et la communication entre les habitants, les associations et les autorités. Ce comité est chargé de superviser les initiatives proposées par les citoyens, en s'assurant qu'elles correspondent aux besoins du quartier et en favorisant la participation active de tous.

Le comité a plusieurs missions principales :

- **Réunir les citoyens** : Il organise régulièrement des réunions ouvertes pour permettre aux habitants d'exprimer leurs idées et préoccupations, et pour discuter des projets en cours.
- **Évaluer les propositions** : Il examine les idées soumises par les citoyens (via la boîte à idées, par exemple) et évalue leur faisabilité. Le comité donne également un retour personnalisé à chaque participant, pour maintenir un dialogue transparent.
- **Coordonner les acteurs locaux** : Il assure une bonne communication entre les associations, les jeunes, les habitants, et les autorités locales, facilitant la coopération sur des projets communs.
- **Suivre les projets** : Le comité est également responsable du suivi des projets soutenus, en utilisant des indicateurs de performance pour évaluer les résultats et en publiant des rapports réguliers pour informer le public des avancées.

Des réunions de quartier sont organisées afin de discuter des résultats des consultations en ligne ou des suggestions faites dans les boîtes à idées.

Cela permet aux citoyens d'être impliqués de manière concrète dans l'évolution de leur quartier et de recevoir des mises à jour sur les actions entreprises.

Le comité joue ainsi un rôle clé dans l'amélioration continue des projets et la cohésion sociale.

## **20.4 CONCLUSION**

Ces initiatives globales visent à renforcer la participation citoyenne et à favoriser une plus grande implication des habitants, en particulier des jeunes, dans la vie locale. La création d'un Guichet Jeunesse permet non seulement de donner aux jeunes un accès plus facile aux services et opportunités qui leur sont dédiés, mais aussi de les responsabiliser en les formant à la gestion de projets. La plateforme citoyenne et la boîte à idées offrent des espaces d'expression et de dialogue ouverts à tous, favorisant la transparence et la collaboration entre les citoyens, les associations et les autorités. Le comité de quartier, pivot de cette dynamique, assure une coordination efficace des projets locaux, en garantissant un suivi rigoureux et une adaptation continue des actions en fonction des besoins et des retours des habitants. En somme, ces mesures instaurent un environnement propice à la participation collective, tout en promouvant la transparence, la cohésion sociale, et le développement de compétences au service de la communauté.

## 21. CPAS :

### 21.1 RETOUR À L'EMPLOI

Le travail est une source d'émancipation personnelle et de contribution à la société. C'est également le moyen le plus efficace de lutter contre la pauvreté.

L'objectif des libéraux est de faire du CPAS un tremplin vers le marché du travail, en particulier pour les personnes les plus éloignées du monde de l'emploi.

- **Suivi Personnalisé des demandeurs d'emploi** : Nous renforcerons le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) pour offrir un suivi adapté à chaque bénéficiaire, en particulier ceux au chômage depuis plus de deux ans. Ce suivi permettra de mieux comprendre la situation personnelle de chacun, facilitant ainsi un retour rapide à l'emploi.
- **Transformation du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) en Revenu de Remplacement** : Le RIS doit être repensé pour devenir un revenu de base garantissant un soutien financier, tout en étant lié à un parcours d'insertion socio-professionnelle. Le remboursement des aides sera conditionné à la mise en place et aux résultats de ce parcours, afin de renforcer l'engagement des CPAS dans l'accompagnement des bénéficiaires vers une réinsertion durable.
- **Renforcement de l'engagement des bénéficiaires** : Face aux défis socio-économiques actuels, nous intensifierons les efforts pour éviter l'inactivité chronique. Les CPAS continueront à mettre en place des trajets d'intégration sociale individualisés pour augmenter la participation active des bénéficiaires.
- **Focus sur les Jeunes de 18-25 ans** : Les jeunes représentent aujourd'hui un tiers des bénéficiaires du RIS. Nous mettrons en place des programmes spécifiques pour cette tranche d'âge, souvent victime de transferts du chômage vers le CPAS en raison d'un manque de diplôme ou de formation professionnelle. Ces programmes viseront à fournir les compétences nécessaires pour une insertion durable sur le marché du travail.
- **Articles 60 §7 et 61 : Leviers d'insertion** : Depuis 2002, ces articles ont permis à près de 10 000 personnes d'être engagées via les CPAS. Nous continuerons à exploiter ces leviers, en partenariat avec des acteurs publics et privés, pour favoriser l'accès à l'emploi.

## **21.2 PARCOURS D'INTÉGRATION RENFORCÉ ET ALLOCATIONS CONDITIONNÉES À LA RÉUSSITE**

Le parcours d'intégration est essentiel pour les primo-arrivants dans notre commune. Il vise à les aider à s'intégrer pleinement, tant sur le plan économique que social, tout en respectant les valeurs et les règles de notre société.

**Trajet d'accueil individualisé :** Chaque nouveau résident sera accompagné dans un trajet d'accueil qui évalue ses besoins en matière de logement, de revenus, de soins de santé, etc. Cet accompagnement permettra de fournir une aide ciblée et efficace dès le début de leur séjour.

**Formation sur la citoyenneté et la société :** Nous mettrons en place des formations obligatoires sur la citoyenneté et le fonctionnement de notre société, afin de faciliter l'intégration des primo-arrivants et de leur permettre de mieux comprendre les valeurs qui nous unissent.

**Cours de langue :** Des cours de néerlandais ou de français seront proposés à ceux qui en ont besoin, pour s'assurer que la barrière linguistique ne soit pas un obstacle à l'intégration.

**Conditions d'obligation du parcours :** Ce parcours est obligatoire pour toute personne inscrite pour la première fois au registre des étrangers d'une commune bruxelloise, titulaire d'un titre de séjour de plus de trois mois, âgée de 18 à 65 ans, et résidant en Belgique depuis moins de trois ans.

**Protection des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) :** Nous renforcerons la protection des mineurs étrangers non accompagnés en leur assurant rapidement une place d'hébergement et en intensifiant leur intégration socio-professionnelle.

**Liens entre parcours d'intégration et allocations sociales :** Les allocations sociales seront conditionnées à la réussite du parcours d'intégration, assurant ainsi que les efforts d'insertion profitent à la fois aux personnes migrantes et à notre commune « d'accueil ».

## **21.3 CONCLUSION**

Nous aspirons à une société où chacun a l'opportunité de s'épanouir et de participer activement. Notre programme pour le CPAS a pour objectif de renforcer l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires, tout en assurant un accueil digne et efficace des nouveaux primo-arrivants. Ensemble, nous ferons de notre commune un modèle d'intégration et de solidarité.

## **22. BIEN ÊTRE ANIMAL :**

### **20.1 RENFORCEMENT DU SOUTIEN LOGISTIQUE AUX REFUGES ANIMALIERS**

Les libéraux proposent de renforcer le soutien logistique aux refuges et associations œuvrant pour le bien-être des animaux. Ces structures jouent un rôle crucial dans la protection des animaux abandonnés ou maltraités. Nous envisagerons un encadrement pour obtenir des aides privées et ciblées afin d'améliorer les infrastructures des refuges, ainsi que des partenariats renforcés avec les acteurs locaux pour promouvoir des campagnes de sensibilisation sur l'adoption responsable.

### **20.2 PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**

- **La sensibilisation et l'éducation à la protection animale.** Afin de promouvoir une culture de respect envers les animaux dès le plus jeune âge, nous proposons l'intégration de modules éducatifs sur le bien-être animal dans les programmes scolaires. Cette éducation visera à sensibiliser les enfants aux besoins et aux droits des animaux, contribuant ainsi à forger une société plus empathique et respectueuse.
- **Renforcer l'identification des animaux et les sanctions contre la maltraitance animale.** Nous soutenons un renforcement des sanctions pour les actes de maltraitance envers les animaux. Nous travaillerons à une meilleure application des lois existantes. La création d'une base de données centralisée des cas de maltraitance permettra de suivre et de traiter plus efficacement ces situations.
- **Le développement de programmes de stérilisation et de contrôle des populations animales.** Afin de lutter contre la surpopulation animale, les libéraux encourageront la mise en place de programmes de stérilisation pour les animaux errants ainsi que les animaux de compagnie. Des initiatives telles que des campagnes de stérilisation gratuites ou subventionnées seront soutenues pour aider à contrôler les populations et réduire le nombre d'animaux abandonnés.
- **La promotion de pratiques agricoles respectueuses du bien-être animal.** Nous soutiendrons les pratiques agricoles qui garantissent un traitement éthique des animaux. Nous encouragerons l'adoption de normes élevées en matière de conditions de vie des animaux d'élevage, en favorisant des labels de qualité qui certifient le respect des normes de bien-être animal.

### **20.3 CONCLUSION**

En conclusion, les mesures proposées par les libéraux visent à renforcer et à élargir le soutien aux refuges animaliers, tout en promouvant une culture de respect et de protection envers les animaux. En combinant des initiatives éducatives, des sanctions renforcées contre la maltraitance, des programmes de stérilisation pour contrôler les populations animales, et des pratiques agricoles éthiques, nous nous engageons à bâtir une société où le bien-être animal est une priorité. Ces actions coordonnées contribueront non seulement à améliorer la qualité de vie des animaux, mais aussi à sensibiliser les citoyens et à encourager une adoption responsable, créant ainsi un environnement plus juste et respectueux pour tous les êtres vivants.



## 23. CONCLUSION:

Le programme MR-VLD 1080 s'engage résolument à bâtir un avenir plus prospère, équitable et durable pour tous les citoyens de Molenbeek. Notre ambition est de transformer cette commune en un exemple de réussite, en alliant développement économique, sécurité renforcée, et solidarité sociale.

Nous croyons en une gouvernance exemplaire qui inspire confiance, où la transparence, l'efficacité et la responsabilité sont au cœur de chaque décision. Ce modèle de gouvernance vise à répondre non seulement aux besoins immédiats des Molenbeekois, mais aussi à anticiper les défis futurs avec une vision claire et des actions concrètes.

Sur le plan de la sécurité, nous prônons une stratégie équilibrée qui ne se contente pas de sécuriser l'espace public, mais qui renforce également les liens de confiance entre la police et les citoyens. La sécurité à Molenbeek ne doit pas être un simple concept, mais une réalité vécue par tous, grâce à une approche intégrée de prévention, de répression et de proximité. En impliquant les citoyens dans les démarches sécuritaires, nous faisons de la participation citoyenne un pilier essentiel de la sécurité collective.

En ce qui concerne l'économie locale, notre programme propose des mesures dynamiques et innovantes pour revitaliser le tissu économique de Molenbeek. Nous mettons un accent particulier sur le soutien aux petites et moyennes entreprises, sur la stimulation de l'entrepreneuriat local et sur la promotion de pratiques durables telles que l'économie circulaire. Des initiatives novatrices, comme les fermes urbaines et les potagers de quartier, illustrent notre engagement à conjuguer croissance économique et respect de l'environnement. Nous croyons également fermement en l'importance de la formation continue et de l'accompagnement des entrepreneurs, afin de renforcer la compétitivité de notre économie locale tout en offrant des opportunités à tous.

L'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité au sein de la commune est une priorité. En optimisant nos infrastructures et en adoptant une fiscalité juste, nous rendons les services plus accessibles et adaptables aux besoins de toute la population. En parallèle, la promotion de la propreté publique et la gestion efficace des déchets sont des preuves de notre engagement à garantir un environnement sain, agréable et respectueux pour tous les résidents de Molenbeek.

Sur le plan social, nos propositions visent à renforcer la cohésion, l'éducation et le soutien à la jeunesse, car nous sommes convaincus que l'avenir de Molenbeek se construit avec et pour les jeunes générations. En facilitant l'accès au logement, en soutenant un système éducatif performant et en favorisant l'engagement des jeunes dans la vie communale, nous nous assurons que chaque citoyen, quel que soit son âge ou sa situation, puisse participer activement à la communauté.

Le programme MR-VLD 1080 est plus qu'une série de propositions : c'est une vision cohérente et ambitieuse pour Molenbeek. Nous envisageons une commune où dynamisme, innovation et inclusion vont de pair, où chaque défi est une opportunité de progrès, et où chaque citoyen peut contribuer à une réussite collective. Avec une stratégie bien définie et une mobilisation de toutes les forces vives, nous sommes convaincus que Molenbeek peut se transformer en un modèle de réussite et de cohésion collective, montrant la voie à suivre pour d'autres communes en Belgique et au-delà.